



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8551^e séance

Lundi 17 juin 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Alotaibi (Koweït)

Membres :

Afrique du Sud	M. Ntsoane
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire	M. Adom
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Indonésie	M. Djani
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M. Lewicki
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 10 juin 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Secrétaire général (S/2019/485)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 10 juin 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2019/485)

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial.

M. Griffiths participe à la présente séance par visioconférence depuis Amman.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/485, qui contient le texte d'une lettre datée du 10 juin 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité de l'évolution récente du processus de paix au Yémen. Avec l'appui indéfectible du Conseil, j'ai continué de travailler avec le Gouvernement yéménite et Ansar Allah à la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et à la voie à suivre pour trouver une solution politique globale au conflit fondée sur l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

À Hodeïda, en dépit des informations reçues aujourd'hui même, les parties ont en général continué à limiter la violence dans l'ensemble du gouvernorat pendant les six mois complets qui ont suivi l'entrée

en vigueur de l'Accord, à la mi-décembre 2018. Cette tendance s'est poursuivie malgré les retards dans la mise en œuvre de l'Accord en raison d'un certain nombre de difficultés et des frustrations associées à ces difficultés, dont nous avons tous fait l'expérience. Au cours des cinq mois précédant le cessez-le-feu, les combats ont fait plus de 1 300 victimes civiles dans le gouvernorat. Dans les cinq mois qui ont suivi le cessez-le-feu, le nombre de victimes civiles a été réduit de 68 %. Néanmoins, je reste bien entendu profondément préoccupé par la persistance de la violence et le nombre de victimes civiles. Cependant, il est clair que la désescalade générale continue de bénéficier à la population de la ville et favorise les possibilités d'une réponse humanitaire efficace.

Le Comité de coordination du redéploiement, créé par l'Accord, et ses membres des deux parties ont continué, au cours des derniers mois, à collaborer de façon constructive avec mon collègue, le général de corps d'armée Michael Lollesgaard, sur les plans des première et deuxième phases des redéploiements. Il reste optimiste quant à la possibilité de parvenir à un accord sur les deux phases des redéploiements, conformément à ce que les parties ont convenu à Stockholm, notamment en ce qui concerne le mécanisme de suivi tripartite. Une fois les questions en suspens résolues, l'application conjointe pourra commencer. L'application conjointe permettra aux parties de vérifier pleinement tous les éléments des redéploiements, y compris ceux déjà exécutés. Je félicite le général de corps d'armée Lollesgaard des efforts inlassables qu'il a déployés pour établir des relations et instaurer la confiance entre les parties tout au long de ses engagements afin d'assurer l'efficacité du Comité de coordination du redéploiement, dans un contexte logistique et politique difficile.

Les aspects économiques de l'Accord sur Hodeïda concernant les recettes des ports sont également au premier plan de nos préoccupations. J'espère que parvenir à un consensus sur ces aspects permettra de payer les salaires du secteur public dans le gouvernorat de Hodeïda et dans tout le Yémen. Ce serait un grand pas en avant dans l'intérêt du peuple yéménite. Nous avons eu des échanges très positifs avec le Gouvernement yéménite sur la question, et j'espère poursuivre sur la lancée de la réunion d'Amman tenue le mois dernier et organiser d'autres discussions avec les deux parties dans un avenir proche.

Je remercie le Conseil de son appui constant, qui a été déterminant pour la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm depuis sa conclusion. Les parties devraient

prendre les prochaines mesures nécessaires pour assurer la pleine mise en œuvre de l'Accord de Stockholm dans son intégralité, tout en veillant au plein respect de la souveraineté du Yémen. Je prends note de la souplesse du Gouvernement yéménite et de son appui constant à l'Accord dans son ensemble, ainsi que de son engagement constructif continu à cet égard. J'attends avec intérêt de poursuivre mon étroite collaboration avec le Président Hadi Mansour, le Gouvernement yéménite et Ansar Allah pour faire progresser la mise en œuvre de l'Accord. Je voudrais informer les membres de la position des parties sur les autres aspects des accords conclus à Stockholm en décembre dernier.

Nous espérons tous que la Déclaration d'accord sur Taëz adoptée à Stockholm conduirait les parties à travailler ensemble sur la voie à suivre pour la ville et dans le but d'alléger les souffrances de ses habitants. La situation militaire et politique dans la ville est extrêmement complexe et fragile, au détriment de la population. Je continue de travailler avec les parties pour convoquer une réunion du comité mixte convenue à Stockholm afin de trouver une solution à la situation actuelle. Les avantages d'une désescalade des tensions et d'un meilleur accès de l'aide humanitaire seraient tangibles, immédiats et visibles.

En outre, je suis déçu par l'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'échange de prisonniers et de détenus, comme convenu avant les réunions de Stockholm. Il s'agit essentiellement d'une question humanitaire qui permettrait de soulager les prisonniers et les détenus et de les réunir avec leur famille et leurs êtres chers. Comme j'en ai auparavant informé le Conseil, les parties ont tenu des sessions productives sur les détails des échanges au cours des derniers mois. Avec une plus grande flexibilité politique, je pense qu'elles pourraient traduire ces discussions en actions sur le terrain. Je crois passionnément que, plus que toute autre question, des progrès tangibles sur l'échange de prisonniers indiqueraient le sérieux avec lequel les parties sont déterminées à instaurer la confiance et constitueraient un geste humanitaire de bonne foi significatif. Cela ne s'est pas encore vu, malgré les efforts continus du Comité international de la Croix-Rouge, avec lequel mon bureau travaille en étroite liaison. J'appelle les parties à donner la priorité à la mise en œuvre de l'échange de prisonniers de bonne foi et à faire preuve de la souplesse nécessaire pour en faire une réalité, dans l'intérêt de la paix et, peut-être plus important encore, dans l'intérêt des milliers de familles yéménites qui aspirent à être

réunies et qui sont extrêmement déçues que cela ne soit pas encore fait.

Le Conseil s'est récemment déclaré préoccupé par la recrudescence de la violence dans l'ensemble du Yémen et par les attaques contre les infrastructures civiles dans le sud de l'Arabie saoudite. Je dois me faire l'écho de ces préoccupations, y compris concernant les récentes attaques par drones contre l'aéroport d'Abha. J'ai averti à plusieurs reprises que la guerre pouvait éliminer les perspectives de paix et que, dans le contexte des tensions régionales au sens large, les risques qui pèsent sur le processus politique n'ont jamais paru aussi graves. Naturellement, je demande que des mesures soient prises en vue de désamorcer les tensions dans l'intérêt du peuple yéménite et de la sécurité régionale.

Le Gouvernement yéménite et Ansar Allah m'ont toujours affirmé, et continuent de le faire, qu'une solution politique est la seule solution possible à ce conflit. Plus le conflit durera, plus nous aurons de problèmes et de difficultés à le résoudre et à en inverser les terribles effets sur la population du Yémen. La poursuite du dialogue entre les parties pour mettre en œuvre l'Accord de Stockholm est importante, mais elle ne suffit pas pour le peuple yéménite. Ils veulent que leurs souffrances cessent maintenant et non demain.

Enfin, je voudrais saisir cette occasion, si vous me le permettez, pour réaffirmer mon engagement personnel et celui de l'ONU à poursuivre un processus politique impartial et inclusif fondé sur l'appropriation nationale et dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Yémen, comme l'a souligné le Conseil à de nombreuses occasions. Seule une solution politique globale pourra mettre fin au conflit au Yémen. Les parties peuvent encore facilement saisir des possibilités de compromis et, avec l'appui du Conseil, je reste convaincu que les parties peuvent encore parvenir à un règlement global et pacifique du conflit au Yémen.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Chaque mois, je tiens le Conseil de sécurité informé de la situation humanitaire au Yémen. C'est aujourd'hui mon quinzième exposé et le trente-sixième que les membres auront entendu depuis 2015. Mon expérience est exactement semblable à celle du personnage principal du film américain à succès, « Un jour sans fin ». Beaucoup des

personnes présentes dans cette salle l'auront vu. Il se retrouve piégé dans une boucle temporelle, répétant le même jour encore et encore. Il tente d'y échapper de différentes manières, mais sans succès. Tous les matins, il se réveille là où il a commencé. Tout comme dans « Un jour sans fin », les détails des exposés que je présente au Conseil changent d'un mois à l'autre, mais le tableau d'ensemble reste le même.

Aujourd'hui, j'aimerais prendre du recul et examiner la boucle temporelle que nous semblons connaître au Yémen. Comment cette guerre a-t-elle évolué au cours des quatre ou cinq dernières années? Qu'a-t-elle apporté? À quoi pouvons-nous nous attendre si elle continue? Que faisons-nous pour changer la situation? Et que faut-il faire pour aider le Yémen à rompre définitivement ce cycle? Permettez-moi de commencer par la nature de la guerre.

Dès le début, elle a été brutale. Un groupe de suivi indépendant, le *Armed Conflict Location and Event Data Project* (ACLED), estime que plus de 70 000 personnes ont été tuées depuis 2016. La violence a également été remarquablement constante. Les combats peuvent diminuer dans une région – comme nous l'avons vu récemment à Hodeïda avec l'Accord de Stockholm – mais ce n'est que pour resurgir dans une autre, comme nous le voyons en ce moment à Dali, Hajja et Taëz.

Aujourd'hui, il y a plus de 30 lignes de front actives au Yémen – plus qu'il n'en faut pour absorber les combattants qui se redéplient depuis des zones plus calmes. En fait, les données de l'ACLED indiquent que les incidents liés au conflit à travers le pays ont surtout augmenté depuis 2016. Le Yémen devient plus violent, et non l'inverse. Le conflit s'aggrave, il ne s'améliore pas. Cette année, les combats ont déplacé plus de 250 000 personnes. Le nombre d'incidents qui ont tué ou blessé des enfants a plus que triplé entre le dernier trimestre de 2018 et le premier trimestre de cette année. Ces derniers jours, nous avons également assisté à une augmentation dangereuse et répréhensible des attaques contre l'Arabie saoudite, ainsi qu'à des frappes aériennes à Sanaa et dans d'autres régions.

Cependant, tous les combats n'ont entraîné que relativement peu de changements majeurs en termes de contrôle du territoire. Aujourd'hui, la grande majorité des Yéménites vivent dans des zones contrôlées par Ansar Allah et ses alliés. Après des dizaines de milliers de frappes aériennes, d'obus, de mortiers et d'affrontements au sol, la situation n'a guère changé depuis 2016. La guerre n'est donc pas seulement brutale;

elle est impossible à gagner. Tout le monde est d'accord là-dessus, du moins dans les déclarations publiques, et pourtant les combats continuent. La question à poser maintenant est donc la suivante : si tous les combats n'ont pas changé matériellement la situation militaire sur le terrain, qu'ont-ils accompli?

Nous donnons au Conseil de sécurité les chiffres tous les mois. Quatre-vingt pour cent de la population – plus de 24 millions de personnes – ont besoin d'assistance et de protection, dont 10 millions qui comptent sur l'aide alimentaire pour survivre. Quelque 600 incidents par mois endommagent ou détruisent des infrastructures civiles. Plus de 100 hôpitaux, établissements de santé et écoles ont été touchés l'année dernière. Un quart des enfants yéménites ne vont pas à l'école. Plus de 3,3 millions de personnes sont toujours déplacées. L'économie a été ravagée, diminuant de 40 % ou plus.

Certains diront peut-être que la guerre n'est pas la seule responsable de cette tragédie. Il y a quatre ans, le Yémen était déjà le pays le plus pauvre de la région et des millions de personnes recevaient une aide. C'est vrai. Mais il y avait aussi une économie qui fonctionnait. Les institutions publiques fournissaient des services essentiels et les infrastructures de base couvraient l'ensemble du pays. Le Yémen avait même constaté une amélioration en termes de sécurité alimentaire et de nutrition.

Tout cela a maintenant été défait. Aujourd'hui, le nombre de personnes qui ont besoin d'aide est de 50 % plus élevé qu'avant la guerre. Pour la première fois cette année, les évaluations confirment l'existence de poches où les conditions sont proches de la famine dans des dizaines d'endroits à travers le Yémen. Ainsi, lorsque l'on demande quel a été l'effet de tous ces combats, la réponse est claire : des morts, des dégâts et des destructions indicibles; l'appauvrissement radical d'une nation; et la fracture et la fragmentation de sa société – tout cela équivalant, en somme, à la pire tragédie humanitaire du monde.

Permettez-moi maintenant de passer à la question de savoir ce qui se passera si la guerre se poursuit. Il y a deux réponses immédiates.

Tout d'abord, beaucoup plus de gens mourront et les conditions de vie de ceux qui survivront seront bien pires. Une étude indépendante menée par l'Université de Denver, dont l'a chargé le Programme des Nations Unies pour le développement, a récemment utilisé un modèle

mondial pour prévoir l'impact de la poursuite du conflit au Yémen. Si les combats se poursuivent jusqu'en 2022, on peut s'attendre à près d'un demi-million de morts au total, dont plus de 300 000 personnes qui mourront de faim, de manque de soins de santé et de causes connexes. C'est deux fois plus de morts que ce que le modèle prévoit si la guerre devait cesser cette année. Nous assisterions également à un net déclin de la situation des survivants dans l'ensemble du pays. Un quart de tous les enfants souffriraient de malnutrition et près de 40 % ne seraient pas scolarisés. Les membres du Conseil peuvent imaginer mieux que moi les conséquences que cela pourrait avoir pour la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région.

Ceci m'amène à la deuxième réponse. Nous aurons besoin d'une opération de secours encore plus vaste et encore plus coûteuse. Avec 4,2 milliards de dollars, le plan d'intervention de cette année est déjà le plus vaste au monde. C'est aussi trois fois plus que ce dont nous avons besoin en 2015, mais si les combats ne cessent pas, les besoins d'aujourd'hui ne représenteront qu'une fraction de ce dont nous aurons besoin pour maintenir la population en vie d'ici quelques années.

Certains militants yéménites demandent à juste titre pourquoi la situation ne cesse de s'aggraver alors que la communauté internationale dépense tant d'argent au Yémen. Malheureusement, les organisations humanitaires ne peuvent pas faire beaucoup plus que de maintenir la population en vie, et nous y sommes parvenus relativement bien jusqu'à présent. Début 2017, nous aidions environ 3 millions de personnes chaque mois. Deux ans plus tard, nous en sommes maintenant à plus de 10 millions de personnes par mois. En travaillant avec les institutions locales, nous avons fait reculer le risque de famine dans certaines zones, enrayer la plus grande épidémie de choléra au monde et augmenté considérablement le nombre d'enfants souffrant de malnutrition qui sont traités et guéris. Mais à mesure que le conflit se poursuit, les conditions sous-jacentes continuent de se détériorer.

Comment pouvons-nous sortir de cette boucle meurtrière? Que faut-il changer pour briser complètement le cycle? En octobre dernier, j'ai présenté cinq mesures prioritaires pour éviter une catastrophe au Yémen. J'avais alors insisté sur le fait que les cinq mesures devaient être prises ensemble pour apporter un véritable changement. Il est utile de faire le point sur ces priorités aujourd'hui.

Premièrement, j'ai dit que nous avons besoin d'un cessez-le-feu immédiat dans tout le pays et que nous devons faire taire les armes et immobiliser les avions de guerre. Il y a eu une diminution de la violence à Hodeïda depuis décembre, mais elle a été en grande partie annulée par l'escalade du conflit ailleurs. Trop, c'est trop. Les parties doivent également respecter le droit international humanitaire, épargnant les civils et les infrastructures civiles à tout moment, qu'il y ait ou non un cessez-le-feu.

Deuxièmement, nous avons besoin que toutes les parties facilitent l'accès rapide et sans entrave de l'aide humanitaire, comme l'exige le droit international humanitaire. Plus de 5 millions de personnes ayant besoin d'aide, dont 3,8 millions de personnes dans la plus grande détresse, vivent dans 75 districts difficiles d'accès en raison d'obstacles bureaucratiques, de l'insécurité ou de contraintes logistiques. En avril et mai, les difficultés d'accès ont empêché ou retardé l'acheminement de l'aide humanitaire à plus de 1,5 million de personnes. C'est un demi-million de personnes de plus qu'au cours des deux mois précédents. Les obstacles bureaucratiques demeurent un problème majeur, qui coûte des vies humaines et accroît les souffrances.

Depuis le début de l'année, les autorités affiliées à Ansar Allah ont empêché ou retardé 55 missions sur le terrain des Nations Unies, soit une moyenne de trois par semaine. Le suivi des restrictions, des problèmes de ciblage des bénéficiaires et d'autres ingérences exige un engagement constant.

Malgré ces difficultés, nous avons récemment constaté quelque progrès. Par exemple, il est encourageant de constater que les autorités affiliées à Ansar Allah ont récemment délivré davantage de permis d'entrée aux travailleurs humanitaires. Et, la semaine dernière, les autorités affiliées à Ansar Allah nous ont dit qu'elles voulaient que nous procédions à une évaluation technique du pétrolier *FSO SAFER*, qui contiendrait selon les estimations environ 1,1 million de barils de pétrole au large des côtes de Hodeïda.

J'ai à plusieurs reprises alerté le Conseil sur les risques à cet égard. Si le pétrolier se brise ou explose, nous pourrions voir le littoral pollué tout le long de la mer Rouge. Selon la période de l'année et les courants, le déversement pourrait s'étendre du détroit de Bab el-Mandab au canal de Suez et potentiellement jusqu'au détroit d'Ormouz. Je laisse aux membres du Conseil le soin d'imaginer les effets d'une telle catastrophe sur l'environnement, les voies maritimes et l'économie

mondiale. Si un déversement majeur se produit, le monde exigera certainement des réponses de quiconque aurait pu prévenir la catastrophe, mais a choisi de ne pas le faire. Si les autorités affiliées à Ansar Allah continuent à faciliter ce travail, l'équipe d'évaluation devrait être en mesure de se déployer sur le pétrolier *FSO SAFER* dans les deux prochaines semaines.

L'autre préoccupation majeure concernant l'ingérence et l'accès concerne le détournement de l'aide alimentaire. Je laisse à David Beasley le soin d'informer les membres du Conseil à ce sujet.

La troisième priorité que j'ai soulignée en octobre (voir S/PV.8379) est le financement intégral de l'opération humanitaire. Cette année, comme je l'ai dit, nous avons besoin de 4,2 milliards de dollars. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu que 1,15 milliard de dollars, soit 27%. En février, nous avons entendu à Genève des annonces de contributions très généreuses, d'un montant de 2,6 milliards de dollars. Nous remercions tous nos donateurs pour leur générosité, et nous savons fort bien que cet argent provient de contributions volontaires. Mais lorsque des annonces de contributions sont faites, elles doivent être suivies d'effet. Quatre mois se sont écoulés depuis la conférence de Genève. L'Organisation mondiale de la Santé a déjà dû suspendre les paiements des travailleurs sanitaires et l'achat de médicaments et d'autres fournitures. Les programmes de vaccination vont bientôt commencer à se réduire. Cela signifie que, presque certainement, des gens meurent déjà à cause de ces déficits de financement. D'autres programmes essentiels, notamment le traitement de la malnutrition, la prévention du choléra et l'aide aux personnes déplacées, pourraient commencer à prendre fin au cours des prochaines semaines.

Quatrièmement, en octobre, j'ai souligné qu'il fallait des mesures durables pour renforcer l'économie yéménite. Nous avons constaté quelques progrès importants sur les questions économiques au cours des six derniers mois. Le Gouvernement a récemment publié son premier budget depuis 2015, et j'appuie fermement les efforts qu'il déploie pour en obtenir le financement intégral. J'espère que les donateurs feront de même. Le Gouvernement a payé les salaires des travailleurs sanitaires et de certains autres fonctionnaires dans tout le pays pendant plusieurs mois consécutifs, et les autorités d'Ansar Allah ont également versé des salaires dans certaines zones. En mai, les importations commerciales de produits alimentaires via Hodeïda et Salif ont été les plus élevées depuis trois ans, et les

importations de carburant se sont largement remises de la crise du mois précédent.

Avec l'augmentation des paiements de salaire et celle des importations, de nombreux Yéménites devraient avoir plus d'argent en poche et trouver davantage de marchandises à acheter sur le marché. Mais – et c'est le point sur lequel il faut se concentrer – tout comme pour la guerre elle-même, les progrès sur une question peuvent obscurcir le tableau d'ensemble. Les importations commerciales via Hodeïda et Salif ont augmenté en mai, mais elles aussi oscillent fortement d'un mois à l'autre. Comme je l'ai déjà dit, nous constatons souvent qu'au cours des mois où les importations alimentaires augmentent, les importations de carburant diminuent, et vice versa. Et la courbe de tendance, qui est ce qui compte vraiment, pointe nettement à la baisse. Depuis le début du conflit, les importations alimentaires ont diminué de plus de 40%, les importations de carburant de 70% et l'importation de médicaments de 50%.

Presque aucune cargaison commerciale conteneurisée n'est entrée à Hodeïda ou Salif depuis fin 2017. Cela signifie que tout ce qui n'est ni nourriture ni combustible, comme les médicaments, les vêtements ou les matériaux de construction d'abris, doit aller ailleurs. La nourriture, le carburant et d'autres marchandises peuvent entrer à Aden et dans d'autres ports, mais les transporter vers le nord, où vit la plus grande partie de la population, est de plus en plus difficile et rend les prix encore plus inaccessibles pour beaucoup de gens. Et s'il est vrai que les salaires des fonctionnaires sont payés plus souvent, la monnaie, de nouveau, perd aussi de sa valeur. Un dollar des États-Unis vaut actuellement environ 560 rials yéménites, contre 400 rials à la fin de l'année dernière et 215 rials avant la crise. Tout argent de plus dans les poches des Yéménites vaut donc aujourd'hui beaucoup moins, d'autant plus que la quasi-totalité des marchandises doit être importée.

De plus en plus de familles reçoivent moins d'aide de leurs amis et de leur famille à l'étranger. Selon la Banque mondiale, les Yéménites qui travaillent à l'étranger, presque exclusivement dans les pays du Golfe, envoient plus de 3,3 milliards de dollars par an dans leur pays. Les envois de fonds sont une bouée de sauvetage pour leurs familles. Certains experts estiment que ces envois représentent près d'un quart du produit intérieur brut du Yémen et financent plus de la moitié des importations commerciales. Mais le durcissement des politiques du travail se traduit chaque mois par le retour de milliers de travailleurs yéménites chez eux,

ce qui a pour effet de réduire les revenus des familles. Il demeure donc essentiel, voire de plus en plus indispensable, d'assurer un apport prévisible et régulier de devises étrangères au Yémen à un niveau qui permette au Gouvernement de continuer à payer les salaires et à maintenir la stabilité du taux de change.

La cinquième priorité est la plus importante : des progrès significatifs vers la paix. L'Accord de Stockholm est un pas crucial dans la bonne direction. Mais, comme Martin Griffiths vient d'en informer les membres du Conseil, nous risquons de perdre cet élan. J'espère que chacun fera tout ce qui est en son pouvoir pour travailler avec Martin et son équipe afin de continuer à avancer vers la paix. J'ai déjà expliqué aujourd'hui les conséquences qui résulteraient de l'inaction à cet égard.

Après des répétitions presque interminables, le film *Un jour sans fin* se termine bien. Le personnage principal finit par sortir de sa boucle temporelle, mais seulement en changeant complètement son comportement. Le film se termine alors qu'il s'engage vers un avenir paisible et satisfaisant. Il y a là une leçon à tirer pour sortir de notre propre boucle temporelle. Rien ne changera au Yémen tant que tous les acteurs ne seront pas prêts à adopter une approche radicalement différente. Les mesures que je viens de décrire constituent le point de départ. Sinon, les membres du Conseil peuvent s'attendre à plus d'informations sur ce dont ils entendent parler depuis quatre ans : plus de combats, plus de morts, plus de destructions, plus de faim, plus de maladies, plus d'appels, plus de conférences de donateurs et plus d'exposés comme celui-ci.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Beasley.

M. Beasley (*parle en anglais*) : Je me réjouis tout particulièrement de l'occasion qui m'est offerte d'être ici avec les membres du Conseil aujourd'hui. Je remercie également Martin Griffiths et Mark Lowcock, qui sont littéralement sur le terrain, à l'œuvre partout dans le monde. M. Griffiths s'acquitte de ses fonctions dans une situation particulièrement difficile au Yémen. Nous discutons, collaborons et coordonnons au quotidien.

J'espère qu'un jour, je pourrai venir ici pour donner au Conseil de bonnes nouvelles, en disant que le conflit a pris fin ou que les enfants sont bien nourris et en bonne santé. Malheureusement, ce n'est pas le cas aujourd'hui. La situation humanitaire au Yémen est désastreuse et malgré l'immense souffrance des 20 millions de

Yéménites qui n'ont pas assez à manger, nous continuons de nous heurter à une résistance farouche alors que nous voulons simplement faire notre travail pour maintenir les populations en vie.

Les membres du Conseil se souviendront peut-être qu'en novembre 2017, je me suis exprimé avec force et de façon très critique contre le blocus de Hodeïda par la coalition et l'absence de fonds et d'appui humanitaires pour faire face aux conséquences de la guerre. À ce moment, les houthistes m'ont remercié vivement d'avoir dénoncé cette situation. Je leur ai alors dit : « Ça n'a rien à voir avec vous. » J'ai dit que cela avait tout à voir avec la nécessité de faire ce qui est juste et avec l'obligation et le mandat humanitaires du Programme alimentaire mondial de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour porter assistance aux personnes dans le besoin et d'être neutre, impartial et indépendant. Je leur ai dit : « Si un jour vous franchissez la ligne, je n'hésiterai pas à vous dénoncer. Alors faites ce qui est juste. »

Aujourd'hui, j'ai le regret d'annoncer qu'on empêche le Programme alimentaire mondial (PAM) de nourrir les personnes qui souffrent le plus de la faim au Yémen. L'aide alimentaire fournie par les Nations Unies est détournée dans les zones contrôlées par Ansar Allah au détriment d'enfants, de femmes et d'hommes qui souffrent de la faim.

Qu'il me soit permis de revenir un peu un arrièrè pour décrire l'une de nos tâches principales au sein du Programme alimentaire mondial, à savoir déterminer qui a le plus besoin de notre aide. Partout où nous exerçons nos activités, nous devons être en mesure de déterminer et de vérifier de façon indépendante quelles sont les personnes qui ont besoin d'aide. Nous devons également mettre en place des systèmes de surveillance pour nous assurer que ces personnes reçoivent réellement l'aide alimentaire dont elles ont besoin. C'est une autre de nos obligations. Ces systèmes permettent d'éviter que d'autres acteurs ne privent les personnes concernées de l'aide alimentaire dont elles ont besoin pour survivre et que notre aide alimentaire ne soit utilisée à des fins politiques. Ces systèmes nous permettent de protéger les personnes à qui nous fournissons une aide alimentaire, de garantir le respect des principes humanitaires fondamentaux et de rendre compte de notre action à nos donateurs et au monde entier.

Ces deux dernières années, comme dans le film *Un jour sans fin*, nous n'avons cessé d'exprimer à Ansar Allah nos préoccupations quant à sa résistance à nos opérations neutres et indépendantes. Ce n'était

pas seulement une question d'enregistrement. Comme M. Lowcock s'en souvient, nous nous heurtions aussi à des difficultés en ce qui concerne l'importation du matériel, l'approbation de visas pour notre personnel et le règlement de bien d'autres problèmes. Nous n'avons cessé de soulever ces questions à maintes reprises, jour après jour. En décembre 2017, nous avons entamé des négociations officielles avec les autorités de Sanaa afin qu'elles nous autorisent à identifier les personnes qui souffrent le plus de la faim et à les enregistrer dans un système biométrique. Des mois et des mois de pourparlers n'ont donné aucun résultat, et pendant que nous parlions et parlions encore et encore, à la fin de 2018, nous avons découvert des preuves fiables que des vivres étaient détournés en faveur d'autres personnes.

Comme je l'ai dit au Conseil de sécurité en novembre dernier (voir S/PV.8404), la situation au Yémen était et reste catastrophique. Les moyens de subsistance ont été détruits; l'économie est en ruine. Nous fournissons actuellement une aide alimentaire à plus de 10 millions de personnes par mois. Néanmoins, en ma qualité de chef du Programme alimentaire mondial, je ne peux pas assurer au Conseil que toute l'aide va à ceux qui en ont le plus besoin. Pourquoi? Parce que nous ne sommes pas autorisés à mener nos activités en toute indépendance et parce que l'aide est détournée à des fins lucratives et/ou autres. Bref, on enlève le pain de la bouche de petites filles et de petits garçons affamés qui en ont besoin juste pour survivre. Je voudrais donner quelques exemples des preuves que nous avons recueillies.

Dans la ville de Sanaa, un certain nombre de bénéficiaires nous ont dit qu'ils n'avaient reçu aucune aide alimentaire. Pourtant, leurs empreintes digitales figurent sur la liste de distribution, comme s'ils avaient effectivement reçu cette aide. Qui a pris l'aide alimentaire qui leur était destinée? Nous avons interrogé des bénéficiaires dans sept centres de la ville de Sanaa. Jusqu'à 60 % des bénéficiaires ont confirmé qu'ils n'avaient reçu aucune aide. Où est passée l'aide alimentaire qui leur était destinée?

Même si nous avons constaté une certaine amélioration au début de 2019, grâce au travail acharné de Martin Griffiths, de Mark Lowcock, de Lisa Grande et d'autres, des informations alarmantes sont apparues et continuent d'apparaître. Par exemple, 33 % des personnes interrogées à Saada dans le cadre de notre enquête n'ont pas reçu d'aide alimentaire en avril 2019. Rien qu'au cours des 60 derniers jours, notre ligne

directe et notre système de surveillance ont détecté plus de 30 cas potentiels de détournement de vivres dans des régions du Yémen contrôlées par les autorités à Sanaa. En outre, à Saada, les activités de 79 % des observateurs tiers et de 66 % du personnel du PAM ont été entravées. Je voudrais être clair : ces détournements, même s'ils concernent surtout les zones contrôlées par Ansar Allah, ne se limitent pas aux zones contrôlées par les houthistes. Néanmoins, lorsque nous avons fait face à des difficultés dans des zones contrôlées par le Gouvernement, nous avons toujours bénéficié d'une coopération pour régler ces problèmes.

Notre aide alimentaire est manipulée et on nous empêche de régler ce problème. Si nous ne faisons rien, cela signifie-t-il que nous approuvons ces agissements? Sommes-nous partie prenante? Est-ce que nous ne sommes plus neutres? Nous sommes au Yémen précisément pour des raisons humanitaires. C'est pour ces raisons que le monde et de nombreux pays représentés dans cette salle aujourd'hui versent au Programme alimentaire mondial plus de 150 millions de dollars par mois pour nourrir des Yéménites qui souffrent de la faim. Quand l'aide alimentaire va aux personnes qu'il ne faut pas, quand elle ne parvient pas aux personnes qui en ont le plus besoin, cela signifie-t-il que nous avons failli à notre devoir envers l'humanité?

Nous ne pouvons pas laisser faire. Nous avons essayé toutes les options possibles pour régler ce problème au cours des 18 derniers mois. Nous avons dialogué et négocié avec les dirigeants d'Ansar Allah pour qu'ils nous laissent tout simplement faire notre travail et porter assistance aux personnes les plus vulnérables au Yémen. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

J'ai personnellement fait appel à Abdul-Malik Al-Houthi, le chef d'Ansar Allah. En décembre et en janvier, il a réagi très favorablement et nous avons pu faire quelques progrès. Le 28 décembre 2018 et le 15 janvier de cette année, nous avons signé des accords avec les autorités de Sanaa sur l'enregistrement des bénéficiaires, le ciblage des bénéficiaires et la biométrie. Il s'agissait d'une percée importante. Nous avons l'impression que nous pourrions aller de l'avant. Cependant, chaque fois que nous allions mettre en œuvre ces accords, il y avait toujours un nouvel obstacle.

Après un long dialogue, j'ai de nouveau écrit aux autorités, leur demandant non pas des paroles, mais des actes. Je leur ai demandé d'honorer les accords qu'elles avaient signés. Je leur ai dit que si nous ne recevions

pas ces assurances, nous commencerions à suspendre progressivement la fourniture de l'aide alimentaire, très probablement vers la fin de la semaine. Si nous lançons effectivement ce processus de suspension, nous poursuivrons notre programme de nutrition pour les enfants sous-alimentés, les femmes enceintes et les nouvelles mères, et nous continuerons également à faire pression en vue de parvenir à un accord.

Nous voulons régler cette question rapidement afin que ces personnes puissent recevoir l'aide dont elles ont besoin et qu'elles méritent. Ensuite, nous pourrions reprendre notre travail habituel, comme nous le faisons dans le monde entier auprès de plus de 80 ou 90 millions de personnes dans les endroits les plus difficiles de la planète. Et nous pourrions cibler les bénéficiaires et procéder à l'enregistrement biométrique, au besoin, pour nous assurer que l'aide parvient à ceux qui en ont besoin. Dans le cas contraire, nous envisagerons d'étendre la suspension à d'autres zones où le risque de détournement est élevé. Ce n'est pas ce que nous voulons faire; cela va à l'encontre de chaque fibre de notre être. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on nous laisse faire ce que nous faisons partout ailleurs dans le monde. Nos principes humanitaires – l'outil même qui nous permet de faire notre travail dans les endroits les plus difficiles – sont compromis si nous ne sommes pas autorisés à déterminer indépendamment qui a le plus besoin de notre aide. Nous avons les compétences et, heureusement, nous avons les fonds nécessaires pour maintenir en vie les Yéménites qui souffrent.

Je voudrais être très clair : des enfants meurent en ce moment même à cause de cette ingérence et de notre manque d'accès. Je crois qu'il y a des éléments de la direction d'Ansar Allah qui veulent aller de l'avant et faire ce qui est juste. Je le crois vraiment. Mais, comme dans toute guerre, il y a ceux qui peuvent en profiter, et ils feront tout pour entraver et retarder les choses. Ils savent que des enfants meurent. Ils savent que des familles souffrent parce qu'elles ne reçoivent pas la nourriture dont elles ont besoin. Aucune personne associée à l'ONU ne doit rester les bras croisés pendant que cela se produit. Il ne s'agit pas seulement du Yémen. Il s'agit de l'intégrité de l'ensemble de l'ONU et du système humanitaire dans le monde. Voilà ce qui est en jeu. Nous ne baissons pas les bras. J'ai toujours l'espoir que le bien l'emportera et que les dirigeants houthistes feront ce qui est juste. Nous ne demandons rien d'autre au mouvement Ansar Allah que de nous laisser faire notre travail.

Je voudrais terminer par une courte histoire. Je ne sais pas combien de personnes présentes ont vu le reportage spécial de *60 Minutes* sur les enfants affamés il y a environ un an et demi, un reportage très difficile à regarder et qui impliquait toutes les parties. Scott Pelley s'est longuement entretenu avec de nombreuses personnes, dont moi-même. À la fin, alors qu'il éteignait le micro, il m'a regardé. Je connais Scott depuis l'époque où je faisais de la politique. Il m'a dit :

« Monsieur le Gouverneur, vous avez le meilleur travail au monde, garder les gens en vie. »

Je lui ai dit :

« C'est vrai, Scott. J'ai vraiment le meilleur travail au monde. Mais je vais vous dire quelque chose auquel vous n'avez pas pensé et qui va vous perturber. Malheureusement, je ne me couche pas tous les soirs en pensant aux enfants que nous avons sauvés; je me couche chaque soir en pensant aux enfants qu'on n'a pas pu sauver. Lorsque nous n'avons pas l'accès ou l'argent dont nous avons besoin, mon équipe doit choisir quels enfants mangeront et lesquels ne mangeront pas, quels enfants vivront et lesquels mourront. Que diriez-vous d'un tel travail, Scott? »

Scott m'a regardé et m'a dit :

« Oh, mon Dieu, je n'y avais jamais pensé! »

Je lui ai dit :

« Scott, malheureusement, je dois y penser chaque jour, chaque soir. »

Au Yémen, nous avons la chance d'avoir l'argent dont nous avons besoin, mais nous n'avons pas l'accès. Nous ne prenons pas cette décision à la légère. Je supplie les houthistes et toutes les personnes concernées de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour nous permettre de faire ce que nous faisons le mieux : sauver des vies.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Beasley de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Comme c'est la première fois que je prends personnellement la parole sous votre présidence, Monsieur le Président, je voudrais vous souhaiter la bienvenue à ce poste et vous assurer de l'appui du Royaume-Uni au Koweït pendant ce mois. Je voudrais également remercier votre prédécesseur.

Les questions dont nous sommes saisis sont très difficiles, comme nous l'avons entendu très clairement aujourd'hui. Je voudrais commencer par exprimer haut et fort notre appui à l'Organisation des Nations Unies. Nous appuyons l'Envoyé spécial Martin Griffiths, le général Lollesgaard, le Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et le Chef du Programme alimentaire mondial (PAM). Je pense que je parle au nom de tous les membres du Conseil de sécurité en disant cela, à la lumière des discussions que nous avons eues à ce jour.

Lorsque les choses ne se passent pas sur le terrain comme cela devrait se passer sur le terrain, les responsables – ceux qui sont responsables de ne pas aller de l'avant, de bloquer l'accès et d'empêcher que l'aide parvienne aux personnes qui souffrent de la faim – doivent savoir qu'ils n'agissent pas seulement contre le peuple yéménite et contre l'ONU, mais aussi contre le Conseil de sécurité ici à New York, puisque le Conseil est chargé par les Membres de l'ONU de maintenir la paix et la sécurité internationales. J'appelle donc toutes les parties à redoubler d'efforts pour travailler avec ces représentants sur le terrain, au nom de nous tous et de l'ONU. Je voudrais appeler l'attention des personnes présentes sur le fait que le Conseil a pu s'exprimer d'une seule voix à cet égard dans sa déclaration à la presse (SC/13834) parue le 10 juin. Je le répète donc, toutes les parties ont le devoir de coopérer avec les représentants de l'ONU sur le terrain. Je reviendrai sur la question de l'aide et du détournement plus tard, si je puis.

Je voudrais parler de l'escalade militaire. D'une part, il est remarquable que l'Accord sur Hodeïda ait tenu aussi longtemps, et il doit continuer à tenir. Il faut que M. Griffiths et le général Lollesgaard puissent poursuivre leur travail très important parce que, quels que soient les problèmes au Yémen, le fait que l'accord tienne est très important pour nous.

Mais l'escalade récente de la tension est extrêmement préoccupante. Je condamne l'attaque perpétrée par les houthistes contre l'aéroport d'Abha. Vingt-six civils ont été blessés. Je veux dire ma préoccupation au sujet du lien apparent entre les houthistes et l'Iran. J'aimerais également saisir cette occasion pour exhorter toutes les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action militaire en représailles. L'escalade n'est dans l'intérêt d'aucune des parties à long terme. Ce n'est pas dans l'intérêt

de la stabilité et de la sécurité régionales. Et ce n'est certainement pas dans l'intérêt du peuple yéménite.

En ce qui concerne Hodeïda, le redéploiement initial des forces houthistes des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa est à saluer, mais il faut que les houthistes achèvent le processus en déminant la zone et en retirant tous les éléments militaires. Il faut que les deux parties coopèrent de manière constructive avec l'ONU, comme je l'ai déjà dit, afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda. Un retour aux opérations militaires serait vraiment catastrophique pour le peuple yéménite.

Nous savons tous – je pense que le Conseil a été très clair – qu'un règlement politique est le seul moyen d'apporter la stabilité à long terme au Yémen. Nous ne devons pas perdre de vue la manière de faciliter ces efforts politiques plus généraux. Je pense que nous savons tous qu'une reprise du processus politique doit avoir lieu parallèlement à la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm.

J'ai été très intéressée par ce qu'a dit M. Griffiths sur l'échange de prisonniers et de détenus. Étant donné l'importance de cette seule question pour la réalisation d'avancées globales, je dois dire que je suis un peu perplexe quant à la raison pour laquelle il est impossible de faire davantage de progrès. J'espère donc que nous pourrions revenir là-dessus pendant les consultations.

Sur le plan économique, l'ONU a servi de médiatrice à une réunion organisée à Amman entre les deux branches de la Banque centrale, c'est-à-dire celle d'Aden et de Sanaa, sur l'application des dispositions de l'Accord de Stockholm relatives à la gestion des recettes. Je tiens à souscrire aux propos de l'Envoyé spécial sur l'importance d'améliorer l'économie du Yémen et d'assurer le versement des traitements des fonctionnaires de l'État dans tout le pays. Nous encourageons les deux parties à poursuivre leur dialogue avec l'Envoyé spécial sur cette question et à se rencontrer à nouveau pour parvenir à un accord. Je tiens également à souligner combien il importe que les pays donateurs soient en mesure d'appuyer l'ONU à cet égard, tant pour ce qui est des devises qu'en ce qui concerne, comme nous l'a dit M. Lowcock, l'aide à caractère humanitaire et son décaissement. Il y a une cruelle ironie dans le fait que le Yémen subit ce qui est actuellement la pire catastrophe humanitaire au monde alors que les appels à l'aide humanitaire sont sous-financés. Entre nous, et je m'adresse aussi à l'ensemble des Membres de l'ONU, c'est quelque chose que nous devons corriger. Pour

sa part, le Royaume-Uni a débloqué plus de la moitié des 300 millions de dollars qu'il a promis, et nous allons fournir d'autres fonds là où nous le pourrons.

En ce qui concerne le domaine humanitaire, je pense que les chiffres dont nous a fait part M. Lowcock sont choquants. Si cette guerre venait à se poursuivre jusqu'en 2022, je ne pense pas qu'il y ait assez de superlatifs pour décrire à quel point le coût humain sera terrible, et il est déjà assez terrible comme ça. Je pense que les membres du Conseil doivent redoubler d'efforts pour faciliter l'accès humanitaire. La manipulation de la question de l'aide dont a parlé M. Beasley est cynique et, d'une certaine façon, diabolique. Quand tout sera terminé, le peuple yéménite se souviendra de celles et ceux qui auront essayé de le priver d'aide. Dans l'intérêt du peuple, mais aussi de la stabilité future du Yémen, il est donc extrêmement important que la situation soit réglée, et rapidement. Nous devons également réfléchir à ce que M. Beasley a dit au sujet de l'existence de factions au sein des factions et la question de savoir qui appuie la fourniture impartiale de l'aide et qui ne l'appuie pas.

J'espère que d'autres membres du Conseil pourront s'associer à moi pour appuyer les efforts déployés par le PAM ainsi que pour appeler les houthistes à respecter la résolution 2451 (2018) et à faciliter un accès humanitaire sans entrave. Il est extrêmement important de transmettre ce message avec force aujourd'hui. Je précise que tous les problèmes ne viennent pas des zones contrôlées par les houthistes, et il importe de le souligner, mais si j'ai bien compris M. Beasley, il existe un moyen de régler ces autres problèmes sur le terrain, ce qui signifie que, globalement, le problème des houthistes est le principal obstacle. En conséquence, j'en appelle à quiconque a un instinct humanitaire sur le terrain à travailler avec l'OCHA et avec le PAM pour remédier à cette situation, car, comme nous l'avons tous entendu, le peuple yéménite ne pourra pas en supporter davantage.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Griffiths, le Secrétaire général adjoint Lowcock et le Directeur exécutif Beasley de leurs exposés et des efforts inlassables déployés par leurs équipes.

Les États-Unis sont conscients de la tragédie que représente cette crise d'origine humaine au Yémen, qui continue de s'aggraver alors que le conflit entre dans sa cinquième année. Nous condamnons fermement le tir de missile qui aurait été lancé par les houthistes contre l'aéroport d'Abha le 12 juin, blessant de nombreux civils innocents. Les houthistes devraient respecter les

engagements qu'ils ont pris en Suède au lieu de lancer de telles attaques. Comme nous l'entendons souvent au Conseil, il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. Les houthistes doivent faire preuve de bonne foi à l'égard du processus politique et cesser leurs attaques par drones et autres attaques contre leurs concitoyens et leurs voisins. L'Iran doit cesser de leur fournir les armes nécessaires à cette fin. Les attaques contre les voisins du Yémen menacent de faire dérailler les progrès réalisés par l'ONU et les parties au conflit et ne servent pas les intérêts supérieurs du peuple yéménite.

L'objectif des États-Unis au Yémen demeure inchangé : travailler avec nos partenaires internationaux pour apporter la paix, la prospérité et la stabilité au Yémen. C'est là notre priorité, et nous continuerons d'appuyer l'Envoyé spécial Griffiths, le général Lollogaard, le Secrétaire général adjoint Lowcock et le Directeur exécutif Beasley. Depuis décembre, le Conseil exhorte les houthistes à achever la première phase des redéploiements entamés le 11 mai, et à démontrer ainsi leur attachement à un règlement politique et aux termes de l'Accord de Stockholm. Il est impératif que le Gouvernement yéménite et les houthistes travaillent de bonne foi avec M. Griffiths et avec le général Lollogaard pour que les redéploiements soient pleinement menés à bien dès que possible. Cela signifie qu'il faut s'attaquer aux questions litigieuses qui empêchent de nouveaux progrès sur le terrain tout en continuant de faire preuve de retenue afin que les combats ne menacent pas le cessez-le-feu.

Nous sommes satisfaits d'apprendre que des progrès initiaux ont été accomplis en vue du positionnement d'observateurs supplémentaires des Nations Unies, si les redéploiements se déroulent comme prévu. Nous devons tous profiter de la dynamique créée par ces progrès. Le Conseil doit continuer de manifester son plein appui aux efforts déployés sur le terrain par l'Envoyé spécial et par le Comité de coordination du redéploiement. Les parties doivent faciliter l'arrivée des observateurs des Nations Unies au Yémen en délivrant les permis requis et en garantissant un passage sécurisé.

Le cessez-le-feu à Hodeïda est un des résultats les plus importants de l'Accord de Stockholm. Il visait à encourager une désescalade des hostilités à l'échelle nationale, mais, comme nous l'avons entendu, il a plutôt entraîné le redéploiement de forces de Hodeïda vers d'autres lieux de combat. L'escalade à Dalea et à Hajja menace l'accès humanitaire et force les habitants à fuir

pour sauver leurs vies. Les combats dans tout le pays, et pas seulement à Hodeïda, doivent cesser.

Outre Hodeïda, dans le reste du Yémen, les civils vivent dans le désespoir, comme les exposés d'aujourd'hui l'ont souligné à plusieurs reprises. Le Gouvernement yéménite a fait preuve d'un engagement clair en faveur du processus dirigé par l'ONU. Nous appelons les houthistes à montrer à la communauté internationale qu'eux aussi prennent au sérieux le processus de l'ONU en retirant tous les éléments qui leur sont affiliés des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa afin que la première phase des redéploiements puisse être achevée.

Nous réaffirmons notre profonde préoccupation face à l'augmentation du nombre de cas suspects de choléra cette année et appelons toutes les parties à apporter un appui humanitaire, notamment en versant les fonds qu'elles ont promis à Genève en février. Nous appelons en outre les parties à permettre l'accès à la nourriture, aux soins médicaux et à un abri sûr pour les déplacés dans l'ensemble du pays. Les États-Unis appuient les efforts déployés par le Programme alimentaire mondial (PAM) pour faire en sorte qu'une aide humanitaire vitale soit acheminée aux personnes qui en ont besoin dans tout le Yémen et ce, dans le respect des principes humanitaires internationaux d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Nous appelons les autorités houthistes à respecter ces principes et à collaborer avec le PAM pour parvenir rapidement à une solution. Avec quelque 20 millions de personnes qui ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence et plus de 24 millions nécessitant une aide humanitaire sous une forme ou sous une autre, il est impératif de faire en sorte que l'aide parvienne immédiatement aux personnes qui en ont besoin.

Pour conclure, l'appui des États-Unis à l'Envoyé spécial Griffiths et au général Lollesgaard demeure inébranlable. Avec leur personnel et la communauté humanitaire internationale, ils travaillent sans relâche pour aider les parties à trouver un règlement pacifique et durable au conflit et pour sauver des vies yéménites. Les États-Unis félicitent le Gouvernement yéménite de s'associer à leur effort et appellent les houthistes à lui emboîter le pas sans plus tarder.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les intervenants d'aujourd'hui, dont nous appuyons également l'action, de nous avoir donné un aperçu complet de la situation au Yémen. Les exposés que nous venons d'entendre réaffirment

la nécessité de déployer des efforts internationaux concertés pour promouvoir le règlement politique, mettre fin au conflit et améliorer la situation humanitaire dans le pays.

Avant de passer directement à l'examen du conflit au Yémen, nous voudrions exprimer notre préoccupation face à la montée des tensions dans le golfe Persique. Nous comptons que tous les incidents qui ont eu lieu dans la zone feront dûment l'objet d'une enquête. La Russie condamne les attaques contre des pétroliers, et ceux qui les ont organisés doivent être identifiés et amenés à en répondre. Mais nous soulignons qu'exacerber artificiellement la situation et se hâter de tirer des conclusions et de diriger des accusations n'est pas propice à une enquête internationale impartiale, mais contribue plutôt à la politiser et à saper la confiance en elle. Nous appelons toutes les parties à engager le dialogue et à évaluer judicieusement la situation. Nous voudrions à cet égard rappeler la résolution 598 (1987) du Conseil, dans laquelle ce dernier a prié le Secrétaire général d'examiner, en consultation avec les États de la région, les mesures susceptibles de renforcer la sécurité et la stabilité régionales. Nous voudrions à nouveau rappeler la proposition de la Russie, à savoir lancer un processus de renforcement de la confiance et d'élaboration de mesures de sécurité dans le golfe Persique et, à terme, dans tout le Moyen-Orient, ce qui a une incidence directe sur le conflit au Yémen, entre autres. L'escalade d'une rhétorique agressive et accusatoire et l'exacerbation artificielle des sentiments antiiraniens sont en train d'avoir un effet déstabilisateur sur la situation déjà tendue dans la région tout entière, et pourraient saper notre diplomatie collective et annuler les gains, aussi minimes soient-ils, obtenus sur la question du Yémen sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Il nous incombe collectivement d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial Martin Griffiths et du général de corps d'armée Michael Lollesgaard, qui s'emploient de toutes leurs forces à amener les Yéménites à mettre en œuvre l'Accord de Stockholm. Les parties ont commencé à mettre en œuvre la première phase du redéploiement des forces hors des ports de Hodeïda, de Ras Issa et de Salif, et le retrait unilatéral des forces houthistes est un pas important vers la mise en œuvre de l'ensemble du plan de désengagement des parties adverses. Nous notons le rôle croissant dans ce contexte de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïdah, et appelons à son plein déploiement dès que possible, ce qui permettra de suivre de près la mise en œuvre des mesures actuellement prises pour appliquer les accords

concernant les ports de la mer Rouge. Les progrès faits concernant Hodeïda permettent d'aller de l'avant dans la concrétisation des autres aspects de l'Accord de Stockholm, notamment l'échange de prisonniers et la réduction des tensions à Taëz, ainsi que les débats sur un cadre de règlement politique.

La Russie continuera d'appuyer les efforts de médiation menés par l'ONU pour aplanir les divergences entre Yéménites. Nous voudrions prendre note de l'appui que l'Envoyé spécial reçoit des ambassadeurs des cinq membres permanents du Conseil accrédités au Yémen, et nous appelons tous ceux qui sont intéressés à un retour rapide de la paix au Yémen à œuvrer activement avec les parties au conflit sur lesquelles ils ont de l'influence pour les convaincre de la futilité d'une solution militaire.

Comme nous avons entendu nos intervenants le dire, sur fond d'absence de progrès vers un règlement politique au Yémen, la situation humanitaire continue de se détériorer jour après jour. Les deux tiers de la population du pays souffrent de la faim et n'ont pas accès aux médicaments essentiels ni aux services de protection sociale de base. L'infrastructure civile est en ruines et l'économie nationale est en train de s'effondrer. Plus la guerre dure et plus difficile sera la reconstruction après le conflit. Comme les autres États Membres de l'ONU, notamment des voisins immédiats du Yémen, la Russie continuera de faire sa part s'agissant d'aider les Yéménites par la voie bilatérale et de contribuer aux activités des grandes organisations humanitaires. Nous insistons pour dire que l'aide humanitaire d'urgence à la population de Yémen doit être fournie sans se préoccuper de savoir qui contrôle un territoire donné. Nous appelons toutes les parties au conflit yéménite à garantir un accès sans entrave au personnel humanitaire, à respecter le droit international humanitaire, à s'abstenir de faire un usage aveugle de la force et d'endommager délibérément l'infrastructure civile, en particulier les installations de production de pétrole et de transport aérien.

Améliorer la situation humanitaire en Yémen est vital non seulement pour le moment présent, mais aussi s'agissant des questions de la future réconciliation nationale. Cependant, les efforts humanitaires ne sont pas et ne peuvent pas être une panacée. La solution se situe exclusivement dans le domaine politique et, à cet égard, nous espérons beaucoup des efforts de médiation menés par l'ONU et nous appuierons et assisterons activement M. Griffiths à cet égard.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente

réunion et des importants exposés présentés par M. Martin Griffiths, M. Mark Lowcock et M. David Beasley qui, à partir de perspectives diverses, nous ont décrit un scénario affligeant qui requiert un appui urgent de la communauté internationale et une action concertée du Conseil.

Le Pérou observe avec une profonde préoccupation la recrudescence de la violence et l'aggravation des souffrances dans différentes parties du territoire du Yémen, qui ont occasionné de nouvelles pertes fatales parmi la population civile, dont la majorité sont des femmes et des enfants. Nous condamnons énergiquement les attaques perpétrées par les houthistes, qui se sont intensifiées ces dernières semaines et ont inclus l'utilisation de drones et de missiles contre des zones peuplées d'Arabie saoudite. Nous espérons que ces faits condamnables, qui peuvent être constitutifs de crimes de guerre, feront l'objet d'enquêtes approfondies en vue d'identifier et de sanctionner dûment les responsables. Mais il faut que toute réponse soit conforme à la légalité internationale. Nous devons réaffirmer qu'il n'y a pas de solution militaire et que toute frappe aveugle risquerait d'aggraver une situation humanitaire déjà catastrophique et jouerait en faveur des groupes terroristes, surtout quand diverses violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme sont commises pendant le conflit.

Nous sommes particulièrement préoccupés de constater que cette recrudescence de la violence coïncide avec les premiers progrès positifs enregistrés dans le processus de redéploiement des forces hors des ports de Hodeïda, de Ras Issa et de Salif, et entrave la possibilité de parvenir à une solution politique. Dans ce contexte, le Pérou réaffirme toute sa reconnaissance et tout son appui aux efforts que déploie M. Griffiths auprès de toutes les parties au conflit au Yémen pour tenter de les rapprocher d'une solution politique inclusive. Nous nous félicitons aussi que son action ait bénéficié de l'appui ferme et unanime de la communauté internationale et en particulier des membres du Conseil. Nous devons souligner que les accords conclus en Suède ont constitué un tournant dans le conflit sanglant et prolongé au Yémen et ne peuvent en aucun cas justifier de renoncer aux engagements qui y ont été pris. À cet égard, nous exhortons les parties à réaffirmer leur engagement en faveur du règlement politique promu par l'ONU et à faire face avec prudence et de bonne foi aux difficultés rencontrées tout au long de ce processus complexe, évitant les actions unilatérales qui sapent encore davantage la confiance. Cet engagement renouvelé doit,

selon nous, se traduire en nouveaux progrès tangibles dans la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, s'agissant tant du redéploiement des forces hors du port vital de Hodeïda que de l'échange de prisonniers et de l'engagement à opérer une désescalade pris à Taëz.

Nous voudrions mettre en lumière le professionnalisme du personnel de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et leur sens du devoir, et souligner qu'il importe que les autorités houthistes octroient les facilités nécessaires à son déploiement, notamment, entre autres choses, lui délivrer des visas en temps voulu, garantir leur liberté de mouvement, et assurer leur sécurité. Le Pérou appuie la prorogation du mandat de la MINUAAH en raison de la haute valeur que revêtent sa présence et son rôle stabilisateur effectif.

Tous ces efforts sur le plan politique sont d'autant plus impératifs que, comme l'ont rappelé M. Lowcock et M. Beasley, la crise humanitaire semble s'aggraver sur le terrain. Ceci est reflété par l'imminence d'une famine généralisée susceptible d'affecter 80 % de la population yéménite, ainsi que par les plus de 360 000 nouveaux cas de choléra signalés jusque-là cette année, qui dénotent une aggravation substantielle de ce fléau. C'est pourquoi il nous faut être cohérents dans notre responsabilité de protéger les plus vulnérables. Pour ce faire, il faut éliminer toutes les entraves à l'assistance, s'assurer que celle-ci n'est pas détournée ou utilisée à de mauvaises fins, permettre au personnel humanitaire de s'acquitter de ses tâches, et établir les conditions concernant le lieu, la forme et les bénéficiaires de cette aide. Cela suppose également que la communauté internationale intensifie ses contributions visant à stabiliser et à relancer l'économie locale, car des facteurs tels que l'inflation et la dévaluation de la monnaie accroissent considérablement le risque de famine.

Ma délégation continuera d'œuvrer et de faire entendre sa voix pour mettre fin aux souffrances de la population civile, et d'appuyer tous les efforts visant à promouvoir l'apaisement des tensions nécessaire pour parvenir à la paix et à la réconciliation au Yémen.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je serai bref. L'Allemagne souscrit à ce qui a été dit, en particulier à la déclaration prononcée par ma collègue du Royaume-Uni en début de séance. Après avoir écouté les déclarations précédentes, je dois dire qu'il y a une unité au sein du Conseil en ce qui concerne le Yémen. Je suis convaincu que nous devons faire tout ce qui est en

notre pouvoir pour avancer à ce sujet et essayer de faire en sorte que nous progressions sur le terrain.

Tout d'abord, je voudrais dire à Martin Griffiths que l'Allemagne soutient ses efforts sans réserve. Nous avons entièrement confiance en son travail. Je me rappelle la fin de l'intervention de Mark Lowcock, lorsqu'il a mentionné le film *Un jour sans fin* et déclaré que tout devait changer pour obtenir un résultat. Par conséquent, nous appuyons également ses idées et ses initiatives, pour autant qu'il ne s'écarte pas de son mandat et de l'ordre international fondé sur des règles. L'Allemagne appuie sans réserve le travail de M. Griffiths.

Il est toujours très déprimant d'écouter les exposés de M. Lowcock – à peu près pour la quinzième fois aujourd'hui –, alors que la situation continue de se détériorer. Je ne veux pas répéter ce que j'ai dit la dernière fois. L'Allemagne appuie pleinement M. Lowcock et honorera les engagements qu'elle a pris à la conférence d'annonce de contributions. Nous avons tenu notre engagement à verser 100 millions d'euros – soit environ 115 millions de dollars –, et nous ne comptons pas nous arrêter là. J'appelle tous les participants à cette conférence à honorer les engagements qu'ils ont pris. Mon appel s'adresse également aux membres de la coalition.

Nous nous félicitons de la présence de David Beasley au Conseil. L'Allemagne appuie pleinement son travail. Elle a également été un partenaire très fiable du Programme alimentaire mondial. Nous sommes de plus en plus préoccupés par ce que M. Beasley nous a dit au sujet de la situation sur le terrain. S'agissant de la faction Ansar Allah qui entrave son travail, je me demande comment celle-ci a pu agir de la sorte et se montrer brutale, cynique et égoïste au point que M. Beasley a même été contraint d'envisager d'arrêter son travail. Je ne souhaite pas parler de la région dans son ensemble; je me concentrerai sur le Yémen. Je ne peux que répéter ce qui a déjà été dit et appeler toutes les personnes qui ont une influence sur les parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin au conflit.

Comme M. Cohen et plusieurs autres représentants l'ont dit dans leurs interventions, il n'y a pas de solution militaire au problème. Au lieu de s'en rendre compte, de reprendre les négociations et d'autoriser l'aide humanitaire, on entend dire qu'il y a une escalade militaire. C'est pourquoi nous devons nous unir pour condamner une telle escalade. C'est également vrai en ce qui concerne les attaques perpétrées contre un aéroport en Arabie saoudite. L'engagement militaire n'a

rien changé sur le terrain – raison de plus pour mettre un terme à l'escalade militaire.

En ce qui concerne la coalition, nous sommes préoccupés par les informations faisant état des attaques aériennes commises à Sanaa et ailleurs, qui ont fait plusieurs victimes civiles. Comme dans la plupart des situations humanitaires, les femmes et les enfants sont les victimes. Nous lançons un appel pour autoriser l'accès à tous les acteurs humanitaires afin qu'ils puissent faire leur travail. Tous les acteurs sur le terrain doivent respecter le droit international humanitaire, en particulier en ce qui concerne les enfants et les femmes.

Je voudrais insister sur un point abordé par mon collègue russe : la responsabilité des auteurs des attentats perpétrés dans le golfe d'Oman. Nous condamnons ces attaques. Pour ce qui est de l'évolution de la situation au Yémen, nous devons mettre l'accent sur la question de la responsabilité. Ces crimes commis en violation du droit international humanitaire ne sauraient rester impunis.

M. Delattre (France) : Je voudrais commencer par remercier chaleureusement l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths; le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock; et le Directeur du Programme alimentaire mondial, David Beasley, pour leurs interventions importantes. Nous sommes résolument à leurs côtés.

Je souhaite réaffirmer ici avec force le plein et entier soutien de la France aux efforts inlassables de l'Envoyé spécial Martin Griffiths, ainsi que du général Lollesgaard. Nous avons collectivement rappelé notre soutien dans la dernière déclaration à la presse du Conseil (SC/13834). M. Griffiths a notre plein appui et notre pleine confiance.

Le constat est clair aujourd'hui : les progrès sont lents – trop lents –, et beaucoup reste à accomplir. Un engagement initial pour le redéploiement des forces en présence dans les trois ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa a commencé le mois dernier. Il est impératif que l'ensemble des parties poursuivent et accélèrent ces efforts. Le général Lollesgaard s'est encore récemment rendu sur le terrain pour vérifier ce redéploiement. Nous appelons donc à nouveau les deux parties à mettre intégralement en œuvre l'Accord de Stockholm, en particulier les deux phases du redéploiement qu'il prévoit, et à rester engagées de bonne foi au sein du Comité de coordination du redéploiement et avec l'Envoyé spécial. C'est évidemment un point crucial.

Nous réitérons à cet égard notre soutien à la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, dont la présence sur le terrain est décisive pour observer et faciliter le redéploiement, comme le prévoit la résolution 2452 (2019).

C'est dire combien le renforcement de la présence de l'ONU sur place est essentiel, et il est important en particulier que la totalité des observateurs prévus par le mandat de la Mission puissent arriver rapidement sur le terrain et que les différentes agences des Nations Unies concernées puissent intensifier leur travail, comme le prévoit l'Accord de Stockholm. Il appartient aux parties d'assurer leur pleine sécurité et leur libre circulation, comme cela a été rappelé.

Les efforts de l'Envoyé spécial sont plus cruciaux encore dans le contexte de la dégradation récente de la situation sécuritaire régionale. Le Yémen est à la fois un reflet et l'un des facteurs de cette instabilité régionale particulièrement inquiétante. La récente attaque revendiquée par les houthistes, qui a pris pour cible l'aéroport d'Abha, en Arabie saoudite, blessant plus d'une vingtaine de civils, dont des enfants, est inacceptable, et nous la condamnons fermement. D'autres tirs de drones ont été depuis revendiqués, dont certains ont été interceptés par l'Arabie saoudite. Ces attaques doivent cesser, ainsi que les transferts d'armements, y compris balistiques, vers les acteurs étatiques et non étatiques de la région. Les parties doivent s'abstenir de toute escalade, qui ne peut que compromettre la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, menacer la reprise des discussions en vue d'une solution politique et contribuer à déstabiliser davantage encore la région.

Le respect relatif du cessez-le-feu à Hodeïda ne doit pas nous faire perdre de vue l'extrême gravité de la situation humanitaire, comme viennent de le rappeler Mark Lowcock et David Beasley. Nous sommes gravement préoccupés par la poursuite de la dégradation de la situation humanitaire et sécuritaire. Alors que les tensions ne cessent de s'aggraver au Yémen et dans la région, il est plus que jamais essentiel de protéger les civils, y compris les femmes et les enfants. Ces derniers sont particulièrement vulnérables. Près de deux millions d'enfants sont en état de malnutrition aiguë. Nous appelons donc l'ensemble des parties à tout mettre en œuvre pour protéger les enfants et faire en sorte que l'aide dont ils ont urgemment besoin leur parvienne.

En écho à ce qu'ont souligné les orateurs précédents, notamment mes collègues britannique et allemand, je souhaite réaffirmer tout le soutien de la

France aux acteurs humanitaires pour leurs efforts aussi remarquables qu'indispensables dans ce contexte particulièrement difficile. Ils doivent eux aussi être protégés. L'accès commercial et humanitaire, qu'il faut garantir, a été encore compliqué et entravé par la fermeture de la route entre Aden et Sanaa. Les inondations ont également exigé une réponse humanitaire d'urgence et nous saluons le travail entrepris à cet égard. À l'heure où, comme l'a décrit M. Beasley, le pays tout entier risque d'être atteint par la famine, les parties doivent tout faire pour faciliter la mise en œuvre du plan de réponse humanitaire.

Enfin, compte tenu des immenses risques et difficultés qui sont sur la route, il est essentiel de ne pas oublier l'objectif prioritaire à atteindre, à savoir la relance, dès que possible, du processus politique. Nous savons tous que c'est la seule voie possible. Les premiers résultats obtenus à Hodeïda peuvent permettre de recréer une dynamique vertueuse vers une solution politique. La solution militaire ne peut pas et ne doit pas être une option.

La relance des discussions sur un accord politique global et inclusif, tenant compte de la diversité des acteurs yéménites et incluant les femmes et les représentants de la société civile, est la seule véritable perspective pour mettre un terme au conflit et à la crise humanitaire. Alors que la situation est objectivement très alarmante au Yémen, le Conseil doit peser de tout son poids pour mettre un terme à cette terrible guerre et soutenir la dynamique engagée à Stockholm. Notre mobilisation et notre unité sont notre meilleur atout pour avancer sur ce chemin difficile, qui est la seule option pour ramener la paix à laquelle les Yéménites aspirent.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus de paix au Yémen, M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, ainsi que M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), pour leurs exposés circonstanciés et particulièrement poignants sur les derniers développements de la situation politique et humanitaire au Yémen. Ils ont tout notre soutien.

Quatre années après le début du conflit au Yémen, la quête de la paix et de la stabilité dans ce pays paraît éloignée, en raison de la multiplicité des défis sécuritaires et humanitaires, et surtout du manque de volonté des belligérants à traduire en actes concrets les engagements pourtant librement consentis en vue de

sortir de la grave crise que connaît ce pays. L'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm conclu le 13 décembre 2018 et relatif au règlement définitif de la question du contrôle du port de Hodeïda en est la parfaite illustration.

Il est aujourd'hui indéniable que les efforts de la communauté internationale pour une sortie de crise pacifique au Yémen sont obérés par le climat de méfiance entre le Gouvernement et les rebelles houthistes. Les nombreux obstacles artificiels qu'ils dressent sur la voie de la mise en œuvre de leurs engagements sont également de nature à retarder la mise en œuvre pleine et entière des arrangements de Stockholm. Ce climat de méfiance réciproque et contre-productif contribue à la détérioration continue de la situation sécuritaire dans un pays où 10 millions de personnes sont exposées, selon les agences spécialisées des Nations Unies, à « la pire crise humanitaire au monde ».

Et pourtant, la réussite du processus d'un retour d'une coexistence pacifique durable au Yémen dépend, certes, d'un engagement constant et multiforme des Nations Unies mais également, et surtout, d'une coopération de bonne foi de tous les protagonistes avec l'ensemble des présences onusiennes. C'est pourquoi mon pays renouvelle son plein soutien à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Martin Griffiths, ainsi que son appui constant aux efforts déployés par les Nations Unies. C'est aussi pourquoi il exhorte les parties yéménites à maintenir un dialogue constructif avec l'Envoyé spécial, afin d'aborder de concert toutes les questions relatives à la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Accord de Stockholm.

Il est, par conséquent, absolument important de poursuivre le redéploiement partiel des forces militaires. Il est notamment urgent d'obtenir le retrait des houthistes des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, conformément à la phase 1 de l'Accord de cessez-le-feu signé à Stockholm. Ces redéploiements devraient permettre à l'ONU, comme souligné par Martin Griffiths et par le général Michael Lollesgaard, de dépêcher des équipes du Programme des Nations Unies pour le développement et du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, afin d'aider les autorités portuaires à augmenter les capacités des ports et à mener des inspections, conformément à l'Accord sur la ville de Hodeïda.

La Côte d'Ivoire invite donc les parties au conflit à observer intégralement le cessez-le-feu dans la ville de Hodeïda et à contribuer à la finalisation du processus de

redéploiement mutuel des forces en dehors des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa. Elle les exhorte en outre à mettre en œuvre la déclaration d'entente sur la ville de Taëz pour l'ouverture de couloirs humanitaires, et à favoriser l'application effective de l'accord d'échange de 15 000 prisonniers, en vue de renforcer la confiance entre les parties.

Mon pays note également, avec une vive préoccupation, les signaux d'alerte des agences spécialisées, faisant état de la détérioration continue de la situation humanitaire, et de la résurgence des maladies endémiques au Yémen, consécutives aux incessantes violations du cessez-le-feu. Dans un contexte où les agences des Nations Unies recensent 3,3 millions de personnes déplacées et plus de 24 millions en situation d'urgence humanitaire, la Côte d'Ivoire ne peut qu'élever une vive condamnation face aux entraves à la livraison de l'aide internationale. Elle invite donc les parties yéménites à coopérer avec les agences humanitaires, dans l'esprit et la lettre du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Nous nous félicitons à cet égard de l'accès du Programme alimentaire mondial aux entrepôts des Red Sea Mills, où environ 51 000 tonnes de céréales destinées à 3,5 millions de personnes étaient en souffrance depuis des mois. Il reste maintenant à espérer que cette nourriture atteindra effectivement ceux qui en sont dans le besoin, notamment les femmes et les enfants. Nous exhortons également le Conseil à soutenir les initiatives du PAM visant à combler son déficit budgétaire de 700 millions de dollars, pour la période d'avril à septembre 2019.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire est vivement préoccupée par la nouvelle du recrutement d'enfants soldats dans le conflit yéménite, favorisé notamment par la déscolarisation de plus de 2 millions d'enfants et l'irrégularité dans le paiement des salaires des enseignants.

Les récentes attaques de drones contre des infrastructures aéroportuaires en Arabie saoudite constituent par ailleurs pour mon pays un autre sujet de préoccupation. Ces attaques, revendiquées par les rebelles houthistes, comportent en effet les ingrédients et les signes avant-coureurs d'une possible régionalisation du conflit yéménite, avec des conséquences éventuelles sur les équilibres régionaux actuels. La Côte d'Ivoire en appelle donc à une intensification des efforts de la communauté internationale, y compris les acteurs régionaux, en vue d'un règlement rapide du conflit yéménite.

La construction de la paix, comme mon pays l'a souventes fois souligné dans cette enceinte, est une œuvre de longue haleine, qui nécessite à la fois l'engagement des Nations Unies, et au premier chef du Conseil de sécurité, à qui incombe la noble mission du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elle doit aussi, et par-dessus tout, être portée par la volonté inébranlable de tous les acteurs d'un conflit à œuvrer à la résolution pacifique de leur différend, aussi complexe soit-il. Au moment où le conflit au Yémen entre, hélas, dans sa cinquième année d'impasse, le Gouvernement et les rebelles doivent réaliser que le choix des armes est sans issue et que seul le dialogue permet des compromis hardis, pour une sortie de crise pacifique et durable.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions les intervenants pour les informations qu'il nous ont données. Tout d'abord, nous voudrions saluer M. Griffiths pour le rôle moteur qu'il a joué dans cette phase très délicate de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et lui exprimer notre appui le plus résolu, tout en appelant les parties à coopérer de manière constructive, en toute bonne foi et sans conditions préalables dans l'intérêt de leurs compatriotes.

Dans son exposé, M. Lowcock a, une fois de plus, fait référence au point névralgique du conflit : la situation humanitaire qui touche des millions de personnes après plusieurs années de guerre et de débâcle économique et institutionnelle. Nous relevons que les restrictions à la circulation des biens et du personnel dues à la poursuite des combats et à la bureaucratie constituent un des principaux obstacles auxquels se heurtent les organismes humanitaires, les parties au conflit ayant déclaré les zones concernées zones militaires. Il faut accélérer le transport des marchandises depuis le port de Hodeïda vers le reste du pays afin d'alléger les souffrances de la population, et rendre possible la redistribution des recettes des ports afin de payer les salaires des fonctionnaires pour redonner vie à cette économie. Mais surtout, il faut que les ressources financières qui ont été promises soient décaissées pour pouvoir appliquer le plan d'intervention humanitaire pour le Yémen, afin de mettre en œuvre sans retard une réponse globale destinée à sauver la vie de millions de personnes.

Nous avons écouté avec beaucoup d'attention et d'inquiétude les informations qui nous ont été fournies aujourd'hui par M. Beasley. Nous réaffirmons en conséquence que l'accès humanitaire ne doit pas être politisé ou utilisé comme une arme de guerre. Toutes

les parties doivent permettre de recueillir des données objectives afin de produire des évaluations fiables fondées sur les besoins de la population. La communauté internationale doit continuer de faire pression sur toutes les parties au conflit pour permettre un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave.

Nous observons avec préoccupation et condamnons l'intensification des hostilités entre les parties, comme en témoignent les attaques en provenance des deux camps. Les parties et les États qui les soutiennent doivent faire davantage pour protéger les civils. Nous rappelons que toute action militaire dirigée contre des civils, des lieux publics, des habitations ou des installations médicales et éducatives, ainsi que les tirs de missiles et le déploiement de mines antipersonnel sont contraires au droit international et au droit international humanitaire. Ces actes peuvent être constitutifs de crimes contre l'humanité et faire l'objet d'enquêtes et de sanctions par les tribunaux internationaux.

En ce qui concerne la situation des enfants victimes de ce conflit, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement yéménite pour identifier 90 points focaux au sein des forces armées yéménites, qui seront formés à identifier et recenser les enfants dans leurs rangs. Si certaines mesures ont été mises en place par les parties pour atténuer les graves violations commises à l'encontre des enfants, le nombre de cas continue d'augmenter, principalement parmi les enfants recrutés ces derniers mois, ce qui est inacceptable. Nous appelons donc les parties au conflit à accorder la priorité à la protection des enfants et à veiller à ce que tous les incidents fassent l'objet d'enquêtes appropriées.

Malgré le conflit et la crainte de représailles, les jeunes restent pleins d'espoir et engagés dans leurs communautés, aspirant à une paix durable. Nous réaffirmons donc que la clef d'une solution politique durable réside dans la participation significative des femmes et des jeunes aux processus de règlement du conflit.

Enfin, je voudrais rendre hommage aux travailleurs humanitaires qui jour après jour sont au contact des visages qui se cachent derrière cette guerre. Le Conseil reste uni face à cette situation qui afflige le peuple yéménite, conscient que seule une solution politique est possible pour jeter, une fois pour toutes, les bases qui permettraient de mettre fin à une des crises humanitaires les plus graves et les plus tragiques de tous les temps.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Griffiths, le Secrétaire général adjoint Lowcock et le Directeur exécutif Beasley de leurs exposés. La Chine appuie les efforts de l'Envoyé spécial Griffiths pour faire avancer le processus politique au Yémen et félicite l'ONU, notamment le Programme alimentaire mondial et les autres organismes compétents, pour leur travail inlassable en vue d'améliorer la situation humanitaire au Yémen.

L'Accord de Stockholm constitue une étape importante vers le règlement politique de la question yéménite. Peu après sa conclusion, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2451 (2018) pour l'entériner. L'Accord de Stockholm doit donc être mise en œuvre avec sérieux. Bien entendu, dans la mesure où l'Accord n'est qu'un cadre sur le papier, il est inévitable que nous rencontrions des difficultés et des défis dans sa mise en œuvre. Nous devons instaurer la confiance et surmonter les difficultés, et insister pour qu'il soit mis en œuvre rapidement.

Nous constatons que, grâce aux efforts des parties au conflit, des progrès notables ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord, le cessez-le-feu à Hodeïda est globalement bien respecté et le redéploiement a également progressé. Toutefois, nous devons également comprendre que des divergences subsistent entre les parties sur les questions en souffrance, telles que la composition des forces de sécurité locales et les échanges de prisonniers. Nous espérons que l'Envoyé spécial, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et le Comité de coordination du redéploiement renforceront leur coordination et leurs synergies pour régler ces questions.

Les parties yéménites doivent appuyer ces efforts et coopérer. Pour sa part, le Conseil de sécurité doit rester uni et fournir un appui politique, conformément à ses résolutions pertinentes. La Chine condamne toutes les attaques contre les civils et les infrastructures civiles.

Récemment, le Secrétaire général a présenté un examen de la MINUAAH, comme le lui avait demandé le Conseil dans sa résolution 2452 (2019). Depuis le déploiement de la Mission, dans l'ensemble, le niveau de violence a diminué à Hodeïda et les opérations de la Mission ont globalement été efficaces. Les parties yéménites doivent coopérer davantage avec l'ONU afin d'aider et de faciliter le déploiement de la Mission.

La Chine encourage les parties yéménites, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil, notamment la résolution 2216 (2015), de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, et des résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive, à revenir sur la voie du dialogue et du règlement du conflit par des moyens politiques. La souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen doivent être préservées. À long terme, il est indispensable de reprendre les pourparlers politiques pour la paix et de rechercher une solution globale.

La Chine est profondément préoccupée par l'aggravation de la situation humanitaire au Yémen. La population yéménite endure des souffrances énormes du fait du conflit, de la faim, des maladies et des déplacements. La communauté internationale doit accroître son aide et honorer ses engagements en temps voulu. Les parties concernées doivent garantir l'accès humanitaire au Yémen afin que l'aide puisse parvenir à toutes les personnes dans le besoin dans toutes les régions du pays.

La Chine suit de près l'évolution des prix des denrées alimentaires au Yémen. Depuis juillet 2017, la Chine a expédié sept cargaisons de riz au Yémen, pour un total de 7 600 tonnes. La Chine continuera de fournir une aide humanitaire au Yémen dans toute la mesure de ses moyens.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous voudrions remercier l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths; le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. David Beasley, pour les rapports très détaillés qu'ils viennent de nous présenter et pour les efforts constants de leurs groupes de travail au Yémen. La Guinée équatoriale appuie et salue ces efforts.

La République de Guinée équatoriale a suivi de très près les tristes événements qui continuent de frapper le peuple yéménite. La signature en décembre dernier de l'Accord de Stockholm, sous le parrainage et les auspices de l'ONU, a été un événement marquant depuis le début de ce conflit, qui dure déjà depuis près de cinq ans. Ma délégation se félicite de la dynamique impulsée par l'ONU dans ce processus, qui s'est traduite notamment par le déploiement rapide au Yémen de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), ainsi que par les divers appels en faveur de son application.

Depuis son entrée en vigueur le 18 décembre 2018, un cessez-le-feu relatif se poursuit dans la province de Hodeïda, dans la mesure où aucune des parties ne semble avoir essayé de lancer une offensive majeure pour s'emparer d'un nouveau territoire. Nous n'en doutons pas, sachant que, dans le cadre des progrès nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, le mouvement houthiste a ordonné en mai dernier à ses hommes en uniforme de se retirer des ports de Salif et de Ras Issa et de la ville et port stratégiques de Hodeïda. À cet égard, nous rendons hommage au Bureau de l'Envoyé spécial et à la MINUAAH pour ces mesures très importantes, que nous considérons comme le fruit d'une bonne coopération entre les deux bureaux. En même temps, nous voulons les encourager à continuer de travailler avec les parties dans cette direction, en veillant à ce que le processus ne s'arrête pas.

Malgré ces améliorations observées depuis le début de l'année, nous ne pouvons qu'être inquiets, sachant que les mêmes rapports que nous examinons indiquent qu'il y a des endroits qui devraient profiter des progrès réalisés jusqu'ici, mais qui, malheureusement, continuent de faire l'objet d'incidents critiques et violents, tels que l'échange de tirs directs et le recours aux francs-tireurs. Les attaques de drones et autres actions similaires doivent cesser.

Nous pensons que les parties au conflit yéménite doivent veiller au plein respect de tous les engagements contenus dans l'Accord de Hodeïda, car c'est là la clef pour débloquer et faire progresser ce processus délicat, et nous devons garder à l'esprit l'importance stratégique de cette enclave pour garantir l'approvisionnement humanitaire et commercial de la population. Toutefois, nous sommes convaincus que la présence active de la MINUAAH, grâce à ses patrouilles de surveillance, peut désamorcer cette tension et créer un climat digne d'éloges.

Des millions de personnes continuent d'éprouver de grandes difficultés à accéder aux produits de base, notamment les denrées alimentaires et l'eau potable, ce qui expose la population, en particulier les enfants, à la menace de maladies comme le choléra et autres dangers. Et à tout cela s'ajoutent les énormes difficultés rencontrées par les organismes humanitaires pour tenter d'atteindre les plus démunis. Les perspectives sont sombres et chaotiques. C'est pourquoi nous espérons que le Gouvernement yéménite et les dirigeants houthistes prendront note de cette grave préoccupation

et supprimeront les protocoles qui entravent et bloquent ce processus.

Enfin, comme nous l'avons dit en d'autres occasions, la Guinée équatoriale exprime son plein appui aux efforts des Nations Unies au Yémen, en espérant que les réalisations de Stockholm seront de plus en plus productives et serviront de référence pour les séances à venir. À cet égard, nous encourageons l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et tous les autres intermédiaires dans ce pays à poursuivre leurs efforts en vue de trouver une solution au conflit. Les pays influents dans la région devraient s'associer sans équivoque à ce processus. L'unité du Conseil est également fondamentale.

La Guinée équatoriale réaffirme qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit et que les parties au conflit, à savoir le Gouvernement yéménite et les houthistes, doivent donc continuer à travailler avec l'ONU pour trouver la seule solution possible, une solution politique qui conduise à la réconciliation au Yémen.

M. Ntsoane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths; le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock; et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. David Beasley, pour leurs exposés. Nous tenons à exprimer notre plein appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et à le féliciter pour tous les efforts qu'il déploie pour trouver une solution pacifique à la situation dans ce pays.

Nous exhortons également toutes les parties impliquées dans la guerre au Yémen à cesser les hostilités. Les pourparlers en cours sont entravés par la poursuite des combats, ce qui ne favorise pas l'instauration d'un climat de confiance, première étape sur la voie d'un règlement négocié. Ma délégation voudrait aborder trois points aujourd'hui : la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, la situation humanitaire et les répercussions du conflit au Yémen sur les femmes et, plus particulièrement, sur les enfants.

Premièrement, en ce qui concerne l'Accord de Stockholm, nous pensons que, pour parvenir à une paix durable au Yémen, les différends entre les parties ne peuvent être résolus militairement et ne feront qu'être aggravés par les activités militaires. À cet égard, nous appelons toutes les parties à s'acquitter de leurs obligations respectives conformément à leurs

engagements au titre de l'Accord de Stockholm. La mise en œuvre de l'Accord est d'une importance capitale, car elle contribuerait à instaurer la confiance entre les parties et à améliorer les chances de parvenir à un accord politique plus large. Il est vital que les deux parties retirent leurs forces de Hodeïda et appliquent l'Accord de Stockholm. Les mesures qui ont déjà été prises à cet égard sont encourageantes.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, l'Afrique du Sud appelle à la pleine application de la résolution 2451 (2018), qui traite de la nécessité d'assurer un acheminement sans entrave des fournitures et du personnel humanitaires vers le pays et à l'intérieur du pays. Elle traite également de la nécessité pour toutes les parties au conflit de respecter le droit international applicable et de s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment de respecter et de protéger les installations et le personnel médicaux et de permettre et faciliter un accès sûr, rapide et sans entrave du personnel humanitaire et médical à tous ceux qui en ont besoin. Pour contribuer à alléger la situation humanitaire du peuple yéménite, la communauté internationale doit s'engager à financer comme il convient le programme d'intervention humanitaire des Nations Unies au Yémen.

L'Afrique du Sud tient à réaffirmer qu'il est essentiel que la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda soit pleinement équipée et que son mandat soit exécuté rapidement. Nous notons également avec préoccupation que de nombreux Yéménites ne reçoivent pas l'aide dont ils ont si désespérément besoin, car il reste très difficile pour les organisations et les acteurs humanitaires d'obtenir l'autorisation de fournir une aide humanitaire dans certaines régions. À cet égard, nous appuyons les efforts déployés par le Programme alimentaire mondial pour fournir une aide humanitaire aux personnes touchées par le conflit.

Troisièmement, en ce qui concerne l'impact du conflit sur les femmes et les enfants, nous notons avec regret l'escalade de la violence au cours des dernières semaines, ce qui met en péril l'Accord de Stockholm. Nous continuons d'appeler toutes les parties à s'abstenir de recourir à une force excessive dans les zones civiles et à épargner la vie des femmes et des enfants. Des rapports récents brossent un tableau sombre de la situation humanitaire dans le pays. Le taux de décès et de blessures causés par les mines terrestres a doublé, le nombre moyen de civils blessés ou tués chaque

jour augmentant d'un tiers, ce qui représente plus de 500 personnes tuées.

Le Conseil doit aider le Yémen à faire en sorte qu'il puisse être à nouveau habité en toute sécurité lorsque le conflit sera réglé. Les statistiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés indiquent que la situation au Yémen est l'une des pires catastrophes humanitaires au monde, 3 millions de personnes ayant été forcées de fuir leur foyer en raison de la violence accrue dans le pays et plus de 20 millions de Yéménites vulnérables ayant immédiatement besoin d'une aide humanitaire, comme l'a indiqué M. Beasley dans son exposé. Ces chiffres incluent les femmes et les enfants, qui sont les plus touchés par le conflit.

Nous appelons les parties à signer et à mettre en œuvre un plan d'action assorti d'un calendrier précis pour faire cesser et prévenir les violations graves, conformément à la résolution 1460 (2003), qui constitue la seule voie officielle pour les rayer de la liste des annexes du rapport annuel du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé. En outre, nous encourageons le Secrétaire général à inscrire sur la liste qui figure à la section A des annexes à son rapport annuel toutes les parties qui se rendent coupables de violations systématiques, crédibles et vérifiées par l'ONU.

Pour terminer, l'Afrique du Sud continue d'appeler à la cessation des hostilités et à la désescalade des tensions, ce qui permettra d'instaurer durablement la paix et la stabilité au Yémen et dans l'ensemble de la région.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier tous les intervenants de leurs exposés détaillés. Nous les remercions vivement de leur travail. Nous voudrions également saluer l'engagement du Secrétaire général à continuer de rechercher une solution politique en vue d'instaurer la paix au Yémen. La visite effectuée récemment par M^{me} DiCarlo à Riyad pour s'entretenir avec les membres du Gouvernement yéménite et leur donner l'assurance du Secrétaire général que l'ONU demeure attachée à l'Accord de Stockholm, et notamment à l'Accord sur Hodeïda, témoigne de cet engagement. Nous voudrions en outre exprimer notre appui sans réserve aux efforts déployés par M. Griffiths et le général Lollesgaard. Je voudrais souligner ce qu'a dit M. Griffiths, à savoir qu'une solution politique est le seul moyen de régler ce conflit. Nous devons poursuivre le dialogue avec toutes les parties tout en faisant pression en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. En

réponse aux exposés qui ont été présentés, l'Indonésie tient à souligner trois points.

Premièrement, nous sommes vivement préoccupés par les tensions qui règnent dans la région, et nous condamnons tout particulièrement les attaques perpétrées les 12 et 16 juin contre l'aéroport d'Abha en Arabie saoudite. Elles constituent une menace pour la sécurité et la stabilité de la région et mettent en péril le cessez-le-feu fragile en vigueur à Hodeïda. Par ailleurs, tout acte de provocation peut entraîner une escalade de la violence dans d'autres régions du Yémen. Le coût humanitaire est déjà beaucoup trop élevé et le peuple yéménite a beaucoup trop souffert. Nous partageons l'avis du Secrétaire général selon lequel un conflit ouvert à Hodeïda entraînera une catastrophe humanitaire pour l'ensemble de la population du Yémen, ainsi que pour la région. Nous devons tous nous rallier au consensus sur la nécessité de prévenir un conflit ouvert à Hodeïda, car il s'agit d'une voie d'approvisionnement vitale pour les couloirs humanitaires.

Deuxièmement, l'Indonésie demeure préoccupée par la situation humanitaire au Yémen. Comme l'Ambassadeur de l'Allemagne l'a indiqué, tous les exposés de M. Lowcock et de M. Beasley dressent un tableau triste et sombre. J'estime que cela n'a que trop duré. Nous avons également pris note du fait que le Programme alimentaire mondial envisage de suspendre la fourniture de l'aide dans les zones du Yémen contrôlées par les houthistes en raison des obstacles qui ont été introduits et qui ont entravé l'accès et la liberté des travailleurs humanitaires, qui ne peuvent pas déterminer qui doit recevoir leur aide vitale. Il est déplorable que l'aide humanitaire soit instrumentalisée et manipulée par la partie qui contrôle cette zone. L'Indonésie appelle à un accès sans entrave pour le personnel du Programme alimentaire mondial, afin qu'il puisse acheminer de l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin. Il importe que les parties concernées coopèrent pleinement avec l'ONU et les autres organismes humanitaires. Nous ne pouvons tolérer aucune entrave aux efforts visant à acheminer une aide alimentaire à des garçons et des filles qui meurent de faim. Comme M. Beasley l'a indiqué dans sa déclaration, personne ne devrait avoir à décider qui peut manger ou non. C'est une situation tragique.

Troisièmement, nous voudrions réitérer notre appui à l'Envoyé spécial et à la pleine mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, ainsi qu'à la poursuite des efforts visant à trouver une solution politique au conflit au Yémen. Nous exhortons également toutes

les parties prenantes à maintenir leur engagement en faveur du cessez-le-feu à Hodeïda, ainsi qu'à la mise au point de l'accord sur l'échange de prisonniers et du mémorandum d'entente sur Taëz. Je voudrais souligner une fois de plus qu'une solution politique est le seul moyen de mettre fin à la crise au Yémen et de la régler. La guerre n'est jamais une solution de choix pour qui que ce soit dans le monde, et le peuple yéménite attend depuis trop longtemps – depuis près de cinq ans – la réalisation d'une paix qui semble être hors de portée. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2019/485) sur la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), la Mission est une priorité essentielle

« pour le peuple yéménite, qui entrevoit la Mission comme une lueur d'espoir sur la voie d'une paix au sens large dans le pays ».

Nous espérons que nous pourrions établir une mission des Nations Unies plus importante, au-delà de Hodeïda, afin d'apporter plus d'espoir à davantage de Yéménites une fois qu'une solution politique aura été trouvée. La paix est possible si nous faisons tous preuve de volonté politique.

M. Lewicki (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie tous les intervenants de leurs exposés. Il est en effet déprimant d'entendre parler encore et encore des souffrances du peuple yéménite dans cette salle. J'ajouterais aussi que cela devient de plus en plus frustrant, car ce qui est vraiment en jeu ici, ce sont des vies humaines qui seront perdues s'il n'est pas mis fin à ce conflit. Les chiffres présentés par M. Mark Lowcock parlent d'eux-mêmes. Par conséquent, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir et redoubler d'efforts afin de briser ce cycle meurtrier de violence, de souffrances et d'hostilités. À cet égard, l'ONU continue de jouer un rôle essentiel. Je voudrais donc reprendre à mon compte les déclarations d'autres délégations – en fait, de toutes les délégations qui ont déjà pris la parole aujourd'hui – en exprimant notre appui total et indéfectible, d'abord à l'Envoyé spécial Griffiths mais aussi au Secrétaire général adjoint Lowcock et au Programme alimentaire mondial. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude à tous les membres du personnel des Nations Unies qui fournissent une assistance vitale sur le terrain au Yémen.

Lors de la dernière séance d'information sur la situation au Yémen (voir S/PV.8525), nous nous sommes félicités des premiers progrès réalisés en vue

de la première phase du redéploiement des forces à Hodeïda. Nous sommes fermement convaincus que cette évolution positive doit être suivie rapidement par la concrétisation des autres phases du redéploiement. Nous exhortons les parties à coopérer avec le général Lollesgaard dans un esprit constructif pour achever les négociations en cours, en vue de l'application intégrale de l'Accord sur Hodeïda. Le moment est venu pour les parties de démontrer leur engagement en faveur des résultats des pourparlers de Stockholm en s'acquittant de leurs obligations et en faisant avancer le processus de redéploiement des forces.

À notre avis, en attendant de nouveaux progrès à Hodeïda, il importe au plus haut point de redoubler d'efforts pour trouver une solution politique globale au conflit au Yémen, et tel que nous le comprenons, l'Accord de Stockholm constitue un pas dans cette direction. La reprise des consultations avec la participation de tous les secteurs de la société yéménite, y compris les femmes et les jeunes, est le seul moyen de mettre un terme à cette crise. Je tiens à réitérer notre ferme appui à l'Envoyé spécial Griffiths dans ses efforts pour ouvrir la voie à la reprise des négociations officielles, et nous appelons les parties à mener un dialogue constructif avec lui. Par ailleurs, nous nous félicitons de l'unité dont continue de faire preuve le Conseil de sécurité pour appuyer l'Envoyé spécial, comme cela a été clairement souligné au cours de la séance d'aujourd'hui. Dans ce contexte, nous exhortons toutes les parties à s'abstenir de prendre des mesures susceptibles de porter atteinte au processus politique mené sous l'égide de l'ONU. La Pologne condamne fermement toutes les attaques contre le territoire de l'Arabie saoudite, qui constituent une grave menace pour la sécurité nationale du Royaume et ont une incidence négative sur la stabilité régionale en général.

Il est particulièrement urgent et impératif de faire avancer le processus politique au Yémen et de trouver une solution politique globale si nous voulons mettre finalement un terme aux souffrances indicibles du peuple yéménite. La situation en matière de sécurité dans les gouvernorats du Yémen continue de se détériorer en raison de l'escalade généralisée des opérations militaires, qui provoquent des déplacements massifs et font un nombre élevé de victimes parmi les civils. Alors que la situation humanitaire demeure catastrophique, la vie de millions de Yéménites, dont des millions d'enfants, dépend de l'accessibilité de l'aide humanitaire. C'est pourquoi nous exhortons à nouveau toutes les parties à autoriser et à faciliter les importations humanitaires

et commerciales, y compris les livraisons de carburant, et à lever toutes les restrictions bureaucratiques, afin d'assurer un accès libre et sans entrave de l'aide et du personnel humanitaires à toutes les régions du pays. Toute forme de refus de l'accès humanitaire, de détournement de ressources ou d'ingérence dans les opérations humanitaires est inacceptable.

Nous sommes également très troublés par la déclaration de M. Beasley selon laquelle l'aide alimentaire ne va pas aux personnes les plus démunies, mais est, au contraire, détournée par certaines parties. De tels agissements sont inacceptables et doivent cesser. Ils violent à la fois le droit international et les résolutions du Conseil, qui font également partie du droit international. J'aimerais me faire l'écho de ce qu'ont dit d'autres délégations : toutes les personnes responsables de ces violations doivent être identifiées et amenées à rendre des comptes.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que toutes les parties doivent d'abord et avant tout veiller à la protection des civils, y compris les groupes les plus vulnérables tels les enfants et les personnes handicapées, et se conformer pleinement au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; et M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, pour leurs présentations.

Comme mentionné dans la déclaration à la presse du Conseil de sécurité (SC/13834) de la semaine passée, nous prenons note positivement du début du redéploiement des troupes houthistes hors des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras-Issa et nous appelons les houthistes à démanteler toutes structures militaires dans les ports. En outre, nous appelons toutes les parties à mettre entièrement en œuvre l'accord sur le retrait, à respecter le cessez-le-feu intégralement et à résoudre les points de désaccord en suspens, y compris la question des forces locales de sécurité. Par ailleurs, nous continuons à appeler toutes les parties à mettre en œuvre l'Accord de Stockholm dans son entièreté, y compris l'accord sur l'échange de prisonniers et l'accord sur Taëz.

Bien que nous n'assistions qu'à un début de mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda, la Belgique

encourage l'Envoyé spécial à poursuivre la préparation des prochaines étapes dans le processus politique et souligne l'importance d'un processus inclusif, avec une participation significative de femmes et de jeunes reflétant la diversité ethnique, géographique et politique de la population du Yémen. L'Accord sur Hodeïda revêt une importance particulière pour la situation humanitaire, mais, bien évidemment, la résolution du conflit nécessite une solution politique durable et inclusive. Nous réitérons à cet égard notre plein soutien aux efforts de l'Envoyé spécial Martin Griffiths.

La violence dans le reste du pays continue et aggrave le manque de confiance entre les parties. En outre, cette violence a un impact sur l'accès à l'aide humanitaire. Nous appelons donc toutes les parties à la retenue. De plus, nous condamnons le ciblage continu des civils dans cette guerre dévastatrice et notamment l'attaque récente sur l'aéroport international d'Abha dans la province d'Assir en Arabie saoudite, revendiquée par les houthistes. La Belgique est fortement préoccupée par l'augmentation des tensions dans la région, et nous voudrions souligner que la voie du dialogue est la seule susceptible de conduire au maintien de la paix et de la sécurité dans la région. La Belgique est d'avis que l'ONU a un rôle à jouer en soutien à un tel dialogue.

Des efforts sont indispensables pour améliorer la situation humanitaire qui reste catastrophique, comme nous l'avons entendu ce matin. Nous félicitons les agences humanitaires pour leur travail remarquable en dépit des difficultés. Il est primordial que toutes les parties facilitent l'accès de l'aide humanitaire et qu'elles respectent le droit international humanitaire. En particulier, nous condamnons fermement tout détournement de cette aide. Elle doit être fournie à ceux qui en ont besoin. Ce que le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial vient de décrire est inacceptable.

Nous avons aussi bien entendu l'appel du Secrétaire général adjoint Mark Lowcock à verser les contributions annoncées lors de la conférence des donateurs en février dernier à Genève, et ce, le plus vite possible. La contribution de la Belgique a entre-temps été versée dans son entièreté, et nous appelons les autres contributeurs à faire de même.

Les enfants sont les principales victimes de ce conflit. En tant que Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé, nous avons organisé une réunion du Groupe de travail vendredi dernier en présence du

Représentant permanent adjoint du Yémen. À cette occasion, le rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés au Yémen a été présenté par M^{me} Gamba de Potgieter, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé. Sur la base de ce rapport, nous allons maintenant faciliter les négociations sur les conclusions du Groupe du travail. Nous réitérons notre demande à l'Envoyé spécial Martin Griffiths afin que des mesures visant à la protection des enfants soient incluses dans tout processus de paix.

Enfin, nous tenons à engager toutes les parties au conflit armé à respecter leurs obligations et leurs engagements au titre du droit international des droits de l'homme et à offrir au Groupe d'éminents experts internationaux et régionaux, créé par le Conseil des droits de l'homme, leur pleine coopération, ainsi que toutes les facilités d'accès nécessaires afin de permettre une enquête efficace et indépendante.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Koweït.

Je voudrais tout d'abord remercier vivement M. Martin Griffiths, M. Mark Lowcock et M. David Beasley de leurs exposés respectifs, et les assurer de notre plein appui à leurs efforts. Je vais axer ma déclaration sur deux thèmes principaux, à savoir l'évolution de la situation politique et sécuritaire, et l'évolution de la situation humanitaire.

Le Conseil de sécurité a pris des mesures pour promouvoir une solution politique sur la base du dialogue parrainé par l'ONU en adoptant à l'unanimité les résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019), qui entérinent l'Accord de Stockholm dans ses trois dimensions – l'Accord sur Hodeïda, l'accord sur l'échange de prisonniers et de détenus et les accords sur Taëz. Toutefois, quiconque suit l'évolution politique de la crise yéménite se rendra compte que le processus s'est enlisé au cours des six derniers mois et que les engagements pris sont mis en œuvre lentement et de manière irrégulière.

Malgré le temps qui s'est écoulé, aucun effort constructif n'a été fait pour réaliser les objectifs énoncés dans l'Accord de Stockholm. Taëz continue de souffrir d'un blocus imposé, qui dure depuis quatre ans et qui illustre quotidiennement pour la communauté internationale les souffrances croissantes des civils de Taëz, notamment les femmes et les enfants, alors

qu'aucun processus tangible n'a été mis en place pour l'application – ni même pour un début d'application – des accords sur Taëz. Malgré l'accord sur l'échange de prisonniers et de détenus, et la série de réunions du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'Accord, ce dernier s'est heurté à de nombreuses difficultés qui ont freiné la convocation de ses réunions et la libération de tous les détenus, prisonniers, personnes enlevées et les personnes victimes de disparitions forcées.

L'Accord sur Hodeïda, qui couvre les aspects humanitaires tels que convenus par le Comité de coordination du redéploiement à ses nombreuses réunions, a conduit à une entente sur la mise en œuvre progressive du redéploiement des forces en dehors de Hodeïda d'une manière qui garantit la supervision, la surveillance et l'aval du Comité tripartite. Nous voudrions souligner que dans tout retrait unilatéral, comme celui qui a eu lieu entre le 11 et le 13 mai des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, dans le cadre de la première phase du déploiement, le Comité de coordination du redéploiement doit jouer un rôle central, de façon à ce que le Gouvernement yéménite puisse exercer sa fonction souveraine de supervision du redéploiement depuis la ville de Hodeïda.

Nous réaffirmons notre conviction qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise au Yémen. Nous soulignons que les trois aspects de l'Accord de Stockholm doivent être pleinement mis en œuvre. C'est le meilleur moyen de reprendre un nouveau cycle de négociations axé sur la recherche d'une solution globale à la crise.

En ce qui concerne l'évolution de la situation en matière de sécurité, l'État du Koweït condamne avec la plus grande fermeté la poursuite des attaques contre des installations civiles et vitales dans le Royaume frère d'Arabie saoudite, la plus récente étant l'attaque houthiste contre la salle d'attente de l'aéroport international d'Abha, qui a fait 26 blessés, dont des femmes et des enfants. Nous exprimons notre sincère compassion aux victimes et au Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite, et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Nous soulignons notre plein appui au Royaume d'Arabie saoudite et appuyons toutes les mesures prises pour maintenir sa sécurité, sa stabilité et son intégrité territoriale. La poursuite des attaques houthistes contre le territoire saoudien constitue une menace flagrante et directe pour la sécurité et pour la stabilité régionale, ainsi qu'une raison de rendre opérationnel l'embargo sur les armes énoncé dans les résolutions pertinentes

du Conseil. À cet égard, nous collaborerons avec les membres du Conseil pour publier une déclaration condamnant cette attaque.

S'agissant de la situation humanitaire, nous soulignons une fois de plus la dimension humanitaire de l'Accord de Stockholm pour alléger les souffrances du peuple frère yéménite, par exemple l'ouverture de couloirs de sécurité pour que l'aide humanitaire puisse atteindre toutes les personnes touchées et les régions qui en ont le plus besoin. L'ONU et ses organismes compétents doivent être autorisés à atteindre les Red Sea Mills, dont les silos contiennent des céréales pour nourrir suffisamment 3,7 millions de personnes pendant un mois. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Stockholm, le Gouvernement yéménite se déclare disposé à faciliter l'accès aux Red Sea Mills et à ouvrir des routes pour l'aide humanitaire, malgré les graves problèmes de sécurité auxquels il est confronté.

En ce qui concerne la situation humanitaire catastrophique au Yémen, qui s'est détériorée à la suite du coup d'État perpétré contre le Gouvernement légitime, et malgré la réaction considérable de la communauté internationale en faveur du Plan d'aide humanitaire des Nations Unies – auquel l'État du Koweït a promis de contribuer à hauteur de 250 millions de dollars –, nous sommes profondément préoccupés par le contenu de l'exposé de M. Beasley, qui a fait état de graves problèmes dans les zones contrôlées par les houthistes, provoquant un ralentissement de ses opérations sur le terrain, notamment la possible suspension des opérations dans ces zones. Nous soulignons que le Conseil de sécurité doit prendre des mesures pour mettre fin aux violations chroniques qui entravent l'accès à l'aide humanitaire.

Nous saluons les efforts consentis par tous les travailleurs humanitaires et le rôle positif joué par le Gouvernement yéménite, qui continue de verser des salaires aux fonctionnaires et aux retraités, ainsi que les efforts constants de son comité économique pour faciliter l'acheminement du carburant dans le pays.

Enfin, nous appelons une fois de plus toutes les parties yéménites à mettre pleinement en œuvre l'Accord sur la ville de Hodeïda et les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, le mécanisme destiné à activer l'exécution de l'accord d'échange de prisonniers et la Déclaration d'entente sur Taëz. Cela permettrait à l'Envoyé spécial du Secrétaire général de poursuivre ses efforts en vue de parvenir à une solution politique, fondée sur les trois mandats convenus que sont l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son

Mécanisme de mise en œuvre, les décisions issues de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions du Conseil de sécurité sur la question, en particulier la résolution 2216 (2015). C'est le moyen de mettre fin à la crise et de préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen, à l'abri de toute ingérence dans ses affaires intérieures.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*): Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous souhaite, ainsi qu'à l'État frère du Koweït, plein succès. Je voudrais également féliciter l'État du Koweït d'avoir présidé avec succès la séance de haut niveau du Conseil de sécurité ce mois-ci, sous la direction du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Koweït (voir S/PV.8548), au cours de laquelle le Conseil a adopté à l'unanimité une déclaration du Président sur la coopération entre le Conseil et la Ligue des États arabes (S/PRST/2019/5).

Le Gouvernement yéménite s'est pleinement engagé à coopérer positivement avec le Secrétaire général par l'intermédiaire de son Envoyé spécial pour le Yémen. Nous avons fait de nombreuses concessions et fait preuve d'une souplesse, d'une ouverture, d'une crédibilité et d'une transparence accrues afin de parvenir à une paix globale et durable au Yémen, sur la base de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son Mécanisme de mise en œuvre, des décisions de la Conférence de dialogue national sans exclusive et des résolutions du Conseil de sécurité sur la question, en particulier la résolution 2216 (2015).

Nos efforts visent également à alléger les souffrances du peuple yéménite, qui se montre patient, et à lancer le processus de reconstruction dans le nouvel État fédéral du Yémen, afin de répondre aux aspirations de notre peuple et d'édifier un État moderne, démocratique et civil fondé sur la justice, l'égalité, le partenariat national, le transfert pacifique du pouvoir et le respect de l'état de droit et des institutions publiques. À cette fin, le Gouvernement yéménite a pris part à tous les pourparlers de paix avec les putschistes, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, même si nous sommes conscients que les groupes armés rebelles ne croient ni au dialogue ni à la paix.

L'Iran les a appuyés et leur a donné l'ordre de prendre part aux pourparlers afin de gagner du temps et d'exploiter la souffrance du peuple yéménite, tout en mettant en œuvre leurs plans sectaires radicaux, en attisant les flammes du conflit, la division sectaire et la discrimination et en détruisant le tissu social et culturel de la société yéménite ainsi que nos capacités économiques. L'objectif est de mettre en œuvre le programme de l'Iran pour le Yémen et la région et de déstabiliser la situation aux niveaux régional et international. La gravité des violations et des pratiques des milices est telle que nous ne pouvons l'ignorer ni la passer sous silence.

Les milices violent tous les accords et font fi de toutes les concessions faites par le Gouvernement yéménite, prolongeant la guerre, entravant les efforts de paix et faisant des interprétations erronées et étroites des divers accords, tout en méprisant également les efforts déployés par le Conseil de sécurité et par l'ONU. L'objectif est de s'emparer des ports et de la ville de Hodeïda, contrairement à la lettre et à l'esprit de l'Accord de Stockholm et des résolutions pertinentes du Conseil, en particulier la résolution 2216 (2015). Alors que l'ONU s'efforce de mettre en œuvre l'Accord sur Hodeïda, le Gouvernement yéménite insiste sur l'importance de mettre en œuvre tous les aspects de l'Accord de Stockholm, en particulier en ce qui concerne les prisonniers, les détenus et les personnes victimes d'enlèvement ou de disparition forcée, ainsi que les personnes toujours assignées à résidence, en plus de lever le blocus de la ville de Taëz.

Depuis le début des pourparlers, le Gouvernement yéménite fournit toute l'assistance possible aux envoyés spéciaux du Secrétaire général, dans le but de leur permettre de réussir à trouver une solution politique globale. Nous nous efforçons de coopérer avec l'Envoyé spécial Martin Griffiths et de l'appuyer pleinement dans ses efforts pour progresser sur tous les fronts en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda et de l'Accord de Stockholm. Nous continuons à le faire malgré l'obstination et l'arrogance des milices houthistes rebelles qui refusent de mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de Stockholm et essayent de les contourner en simulant des retraits, et ce en violation flagrante de tous les accords et arrangements conclus ainsi que de l'esprit et de la lettre de l'Accord de Stockholm.

Le Gouvernement yéménite réaffirme à nouveau son attachement à la paix et sa détermination à mettre fin au conflit au Yémen sur la base des mandats

convenus, malgré tous les obstacles que créent les milices houthistes armées. Nous soulignons la nécessité de respecter ces mandats et ces accords et de s'engager à mettre œuvre le concept des opérations concernant le désengagement, de renforcer le rôle du mécanisme tripartite dans la vérification et l'inspection de désengagement, comme l'a souligné le Président de la République, S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, et ce afin de régler les questions de sécurité. Cela a été salué par l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le général de corps d'armée Michael Lollesgaard, Président du Comité de coordination du redéploiement. Le but est de vérifier et de mesurer le degré de mise en œuvre du désengagement par toutes les parties, car toute action menée sans vérification par le mécanisme tripartite n'aide pas à renforcer la confiance ni ne garantit le processus de paix. Il faut qu'elle soit menée dans le respect des voies légales et que soient levés tous les obstacles et entraves qui empêchent les institutions de sécurité et administratives de s'acquitter de leurs tâches, conformément à la législation yéménite, à l'esprit et à la lettre de l'Accord de Stockholm, et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015) sur la situation au Yémen.

Nous saluons à cet égard la visite de M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et sa rencontre avec le Président de la République le 10 juin. Nous nous félicitons aussi de la réponse du Secrétaire général et de sa réaffirmation de l'attachement de l'ONU aux termes d'un règlement politique au Yémen et à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Stockholm avant toutes autres consultations, ainsi que de l'accent mis sur l'importance de la vérification de toutes les opérations de redéploiement par le comité tripartite. Les consultations à venir n'auront aucun sens et ne serviront à rien si l'Accord de Stockholm n'est pas mis en œuvre dans tous ses aspects. C'est pourquoi de telles consultations doivent être liées à la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, en particulier sa disposition liée au renforcement de la confiance.

Le retrait unilatéral opéré par les milices houthistes armées n'est pas conforme à l'esprit et à la lettre de l'Accord de Stockholm et doit donc être considéré comme étant contraire au concept des opérations convenu, irréaliste et non effectif, surtout sachant que ces milices ont confirmé le maintien de leurs éléments et de leurs forces dans les ports, contrairement à ce qu'elles ont affirmé avant la séance du Conseil de sécurité

du 15 mai (voir S/PV.8525). Les chefs des milices ont en effet tenu à renforcer leurs positions militaires dans les ports de Salif, de Ras Issa et de Hodeïda en vue d'en contrôler la gestion, de tromper et d'induire en erreur la communauté internationale et le Conseil, de se dérober à leurs engagements en faveur de la paix et de la mise œuvre de l'Accord, et de poursuivre leurs manœuvres dilatoires afin de gagner du temps et de prolonger les souffrances des Yéménites. En attestent les slogans favorables au houthistes et à l'Iran repris par les travailleurs et les partisans de ces milices présents dans les ports. Nous réaffirmons la nécessité d'exercer des pressions sur les milices houthistes pour les amener à ouvrir les routes à Hodeïda, à lever les obstacles et à faciliter le travail du Comité de coordination du redéploiement. Les actions fondées sur une fausse base ne peuvent produire que de mauvais résultats, et toute action unilatérale prise sans l'aval du mécanisme tripartite de vérification et sans la participation du Gouvernement yéménite et qui ne respecte pas le concept des opérations convenu et les arrangements antérieurs est inacceptable, ne promeut pas le processus de paix, et n'aide pas à renforcer la confiance.

Dès qu'il a pris ses fonctions, l'Envoyé spécial s'est consacré en priorité au renforcement de la confiance, tel qu'énoncé dans l'Accord de Stockholm, accord que les houthistes s'efforcent d'éviter de mettre en œuvre depuis maintenant six mois, car la paix et la mise en œuvre des accords ne sont pas leur priorité. Leur priorité est plutôt de tuer les Yéménites et de les gouverner, de réaliser leur propre projet sectaire, et de concrétiser le plan iranien de déstabilisation de la région.

Le Gouvernement yéménite est en train de tout mettre en œuvre pour normaliser la situation économique, améliorer les conditions de vie des Yéménites et leur fournir les services de base dont ils ont besoin, et ce malgré toutes les difficultés et tous les défis rencontrés du fait du coup d'État des milices houthistes armées. Il verse aussi les salaires des fonctionnaires du secteur public et les pensions des retraités dans tous les gouvernorats de la République, y compris ceux contrôlés par les milices houthistes putschistes, ainsi que les salaires des fonctionnaires du Gouvernement à Hodeïda, alors que les milices houthistes refusent, elles, de reverser à la Banque centrale à Aden ou à sa succursale à Hodeïda, les recettes provenant des zones qu'elles contrôlent.

À cet égard, nous demandons à la communauté internationale, aux pays frères et amis, et aux

organisations internationales de fournir aux Yéménites tout l'appui dont ils ont besoin et de se tenir à leurs côtés dans ces circonstances difficiles afin de les aider à sortir de la crise, à récupérer leur État et à rétablir leurs institutions légitimes. Les insurgés houthistes putschistes sont déterminés à exploiter la situation économique et les besoins de la population dans les zones sous leur contrôle. Ils œuvrent à l'effondrement total de l'économie nationale et soumettent par les armes et la menace toutes les institutions financières et les associations professionnelles pour justifier leurs actions et servir leurs intérêts. Ils profitent de la dévaluation de la monnaie nationale pour s'adonner à la spéculation et à la surenchère politique. Ils exploitent les souffrances des Yéménites pour faire pression sur la communauté internationale et les organisations humanitaires, tout en rendant le Gouvernement responsable de la détérioration de la situation humanitaire qui en découle. Ils empêchent les travailleurs humanitaires d'atteindre les populations qui sont dans le besoin et entravent le passage des convois humanitaires. Ils interfèrent dans la distribution de l'aide alimentaire et dans le choix de ceux qui doivent en bénéficier. Nous demandons au Conseil de sécurité et à la communauté internationale de mettre un terme à ces violations, car c'est aux organisations internationales qu'il appartient de définir et de cibler les groupes les plus vulnérables et de veiller à ce qu'ils reçoivent l'aide alimentaire, dans le respect des normes internationales minimales.

À cet égard, le Gouvernement yéménite appuie les efforts du Programme alimentaire mondial, et le message attristant et affligeant adressé par son Directeur exécutif dans son exposé au Conseil atteste on ne peut mieux de ces pratiques inhumaines des milices houthistes. Que peut attendre le Conseil de milices qui enlèvent la nourriture de la bouche des citoyens, des enfants, des orphelins et des femmes? Que peut attendre le Conseil de milices qui s'efforcent d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire? Que peut attendre le Conseil de milices dont l'objectif ultime est de gouverner les Yéménites et de les tuer? Que peut attendre le Conseil de milices qui ne croient ni à la paix ni au dialogue et dont le seul dessein est de concrétiser leur projet sectaire et de pratiquer la discrimination raciale entre les membres de la société yéménite?

Nous réaffirmons la nécessité d'adresser des messages clairs pour faire cesser ces violations et d'éviter les déclarations ambiguës qui envoient aux milices houthistes des messages erronés qui les encouragent à poursuivre leurs violations et leurs manœuvres

dilatoires et à continuer de tromper le Conseil et la communauté internationale.

Les crimes perpétrés par les milices houthistes soutenues par l'Iran se poursuivent contre les civils, notamment les femmes et les enfants, et ce en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, alors que la communauté internationale ne s'acquitte pas des responsabilités morales et de l'obligation juridique qu'elle a de protéger les civils, et ne prend pas des mesures plus fermes pour empêcher ces milices de continuer de perpétrer leur violations et leurs crimes odieux contre les Yéménites.

Le Gouvernement yéménite renouvelle son appel pour que les mesures nécessaires soient prises contre les pratiques des milices qui ciblent les quartiers résidentiels et les civils sans défense, notamment les femmes et les enfants. Le peuple yéménite souffre non seulement d'une crise humanitaire et d'une crise résultant du coup d'État des houthistes, mais aussi d'une crise cachée, dont la communauté internationale et le Conseil de sécurité ne sont peut-être pas conscients. Cette crise a été causée par la pose de plus d'un million de mines terrestres et d'engins explosifs par les milices houthistes depuis le début de leur coup d'État, et elle a fait et continuera de faire des centaines de victimes civiles, dont des femmes et des enfants, tandis que des milliers de civils seront handicapés à vie. Elle constituera également une menace dangereuse pour la vie des Yéménites pendant les décennies à venir, avant que le déminage ne soit entrepris avec la coopération de la communauté internationale. Aucun pays n'a connu une telle catastrophe depuis la Seconde Guerre mondiale.

En ce qui concerne le pétrolier *FSO Safer* au large des côtes de Hodeïda, le Gouvernement yéménite a adressé une lettre urgente au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, attirant leur attention sur la vétusté de ce navire et le

risque potentiel de catastrophe humanitaire et écologique résultant d'une fuite de pétrole. Le Gouvernement yéménite a déjà exprimé son plein soutien et sa volonté de coopérer en vue d'évaluer l'état du pétrolier et de le réparer. Ce sont les houthistes qui entravent l'accès au pétrolier.

Les houthistes continuent de cibler les infrastructures civiles du Royaume frère d'Arabie saoudite, la dernière attaque en date ayant été commise contre l'aéroport international d'Abha et les voies de navigation internationale. Ils sont appuyés par le régime iranien et reçoivent des instructions de ce dernier, ce qui reflète l'ampleur de la menace que représentent ces milices extrémistes. Ces actes terroristes constituent un défi manifeste pour la communauté internationale et envoient un message clair au monde : les milices ne croient pas en la paix et s'en désintéressent totalement. Le Gouvernement yéménite demande au Conseil de sécurité de prendre les mesures énergiques qui s'imposent contre ces militants et les forces qui les soutiennent.

Pour terminer, il est temps que le Conseil de sécurité assume ses responsabilités et mette en œuvre ses résolutions relatives au conflit au Yémen. Il doit contraindre les milices houthistes à appliquer pleinement les dispositions de ces résolutions en vue d'instaurer une paix durable, de mettre fin au coup d'État et à ses conséquences et d'alléger les souffrances du peuple yéménite, dues à la guerre menée par ces milices armées et rebelles. Le Conseil de sécurité doit également maintenir la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 30.